



## SM le Roi félicite le Roi Philippe et la Reine Mathilde de Belgique à l'occasion de la fête nationale de leur pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Sa Majesté Philippe, Roi des Belges, et à Sa Majesté la Reine Mathilde à l'occasion de la fête nationale de leur pays.

Dans ce message, SM le Roi exprime Ses sincères félicitations aux Souverains belges et souhaite davantage de progrès et de prospérité au peuple belge.

Le Souverain saisit cette occasion pour se féliciter "des liens d'amitié et de considération qui unissent Nos deux familles Royales ainsi que de l'excellence des relations de coopération qu'entretiennent Nos deux pays".

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9976

Samedi/Dimanche 22-23 Juillet 2023

Epuisement des  
ressources en eau  
*Toutes les régions logées  
à la même enseigne*

*La mauvaise gestion y est pour beaucoup*



Page 3



*La baisse des cours des produits alimentaires  
limite les tensions sur les prix à fin juin*

L'inflation ramenée à 5,5% sur un an

Page 7

Les enjeux des élections  
générales en Espagne ?



Page 17

## Saint-Vincent-et-les-Grenadines réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume



Saint-Vincent-et-les-Grenadines a réaffirmé son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, en soulignant que le plan d'autonomie présenté par le Royaume est "une unique solution" pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

Cette position a été exprimée dans un communiqué

conjoint rendu public au terme des entretiens qui ont eu lieu, vendredi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le Premier ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Ralph Gonsalves, en visite de travail dans le Royaume.

Dans ce cadre, M. Gonsalves a salué l'attachement du Maroc au processus politique mené sous l'égide des Nations unies, ainsi que la pleine coopération du Royaume avec le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour le Sahara, Staffan de Mistura.

Il a également salué les efforts déployés par l'ONU, en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable au conflit régional autour du Sahara.

Selon le communiqué conjoint, M. Bourita a informé le Premier ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines des derniers développements de la question du Sahara marocain, en réitérant l'engagement du Royaume au processus politique en cours en vue d'aboutir à un règlement juste et définitif à ce conflit artificiel.

Au cours de sa visite au Maroc, M. Gonsalves s'est notamment entretenu avec le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch et le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami.

## Reportages sur le Sahara marocain programmée par des télévisions au Guatemala et en Amérique Centrale

Une série de reportages sur les projets de développement au Sahara marocain et sur les spécificités culturelles de cette région sera diffusée à partir de ce samedi sur des chaînes de télévision au Guatemala et en Amérique Centrale.

A l'occasion du lancement de cette série de reportages intitulée "La Route du Sahara", une réception a été organisée récemment par l'ambassade du Maroc au Guatemala, qui a fait savoir que le premier épisode sera diffusé samedi 22 juillet par les chaînes "Guatevision" du Guatemala et "Direct TV" qui couvre les pays d'Amérique Centrale et les Etats-Unis.

Selon la même source, les reportages ont été réalisés par une équipe de 6 reporters guatémaltèques, conduits par la célèbre journaliste Vida Amor Paz.

Un extrait du premier reportage a été projeté à cette occasion portant sur les attractions touristiques et les spécificités culturelles et artistiques du Sahara marocain.

Cet extrait évoque également les projets d'envergure réalisés ou en cours de réalisation dans ces régions du sud du Royaume.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de hauts responsables du ministère des Relations extérieures du Guatemala, des membres du corps diplomatique accrédité dans ce pays et des représentants des mondes académique et des affaires, ainsi que des responsables de la presse écrite et audiovisuelle au Guatemala.

## Colloque à Casablanca sur "Les Marocains du monde et le nouveau contrat social"

La Maison de l'avocat à Casablanca abrite ce samedi 22 juillet un colloque sur «Les Marocains du monde et le nouveau contrat social».

Ce colloque, organisé par l'Association Al Wasl en partenariat avec d'autres associations des Marocains du monde (MDM), vise à contribuer à la réflexion sur cette nouvelle approche sous l'angle de la citoyenneté via la formulation des termes d'un nouveau contrat social fondé sur la reconnaissance d'un vrai statut de citoyen aux MDM.

«La nouvelle Constitution du Royaume du Maroc du 1er juillet 2011 confirme la diversité des composantes de la société marocaine, dont font partie à part entière les Marocains résidant à

l'étranger, et leur consacre une place particulière (articles 16, 17, 18, 163 et 171)», ont souligné les organisateurs de ce colloque. Et de préciser que plus de 6 millions de citoyens marocains vivent et travaillent sur les 5 continents et «leur apport à l'économie locale et nationale est indéniable (plus de 109 milliards de dirhams de transfert annuel en 2022, avec une nette tendance à la hausse en 2023). Cet apport prouve à lui seul l'attachement indéfectible des MDM à leur pays d'origine».

Douze ans après l'adoption de la nouvelle Constitution, le débat sur la mise en œuvre de nouveaux droits constitutionnels des Marocains du monde est toujours ouvert, et ce dans un contexte particulier marqué par

la mondialisation de l'immigration, la crise économique et sanitaire, et le rôle de plus en plus déterminant de la diaspora dans les équilibres géopolitiques.

En effet, la nouvelle Loi fondamentale a constitutionnalisé la participation politique et la démocratie participative pour les Marocains résidant à l'étranger, mais rien de tout cela ne s'est matérialisé.

Les organisateurs ont affirmé que le discours Royal du 20 août 2022 «a mis en relief les dysfonctionnements de l'action gouvernementale vis-à-vis des Marocains du monde et a préconisé la révision générale des politiques publiques les concernant et la refonte du cadre institutionnel».

Pour les organisateurs, le débat porte sur les questions des droits et devoirs des citoyens, de la participation politique et de la territorialité, la nationalité et la double appartenance, la démocratie participative et la bonne gouvernance. Il a pour finalité de poser des questions pertinentes traitant des problèmes d'ordre économique, juridique, social et culturel.

Ce débat transversal est fondé sur une démarche participative, associant des partenaires institutionnels et des acteurs de la vie associative, économique, culturelle et politique, et sera enrichi par le partage de pratiques citoyennes dans le domaine de la bonne gouvernance.



## Epuisement des ressources en eau

# Toutes les régions logées à la même enseigne

## La mauvaise gestion y est pour beaucoup

La question de l'épuisement des ressources en eau est plus que jamais d'actualité au Maroc. La récurrence des cas de coupure d'eau dans certains villages et villes en dit long sur la gravité de la situation. Pis, ce phénomène touche désormais certaines régions montagneuses qui ont connu des interruptions périodiques de l'eau potable, en raison du faible niveau de la pluviométrie et des chutes de neige. Une absurdité puisque les zones montagneuses constituent le château d'eau du pays grâce à un réseau hydrographique très dense et des retenues d'eau artificielles (barrages; bassin de rétention...) et naturelles (lacs, marécages, dépressions montagneuses...), abondantes.

### Rôle capital

En effet, la montagne qui couvre ¼ de la superficie du pays produit l'essentiel des eaux du Maroc. Elle joue également le rôle de conservatoire de ressources. « C'est le château d'eau qui régularise les écoulements majeurs, à travers les hydrosystèmes karstiques et depuis l'édification des retenues des barrages, ce qui protège ainsi les grandes plaines fluviales vis-à-vis des inondations des oueds », explique Abdellah Laouina, professeur émérite à l'Université Mohammed V de Rabat dans son article : « Gestion durable des terres en montagne et réduction des risques en aval, le cas marocain ».

Selon lui, « la montagne produit l'essentiel des eaux du Maroc, du fait de la recrudescence des précipitations ; elle se caractérise par l'étagement et l'opposition des façades. Plus on va vers la façade sud des Atlas, plus ce volume d'eau est réduit ». La montagne marocaine dans son ensemble, ajoute-t-il, reçoit 40% de l'apport pluviométrique total du pays et fournit 12 milliards de m<sup>3</sup> d'eau superficielle, soit 63% des eaux de surface du pays. Cela s'explique par le coefficient de ruissellement élevé de 27% alors que la moyenne nationale n'est que de 12%.

Le CESE dans son rapport : « Le développement rural : Espace des zones montagneuses », a indiqué que « la montagne joue un rôle capital dans la structure du milieu physique marocain, sur le plan climatique notamment, car les chaînes atlasiques constituent une puissante barrière faisant largement



écran aux influences désertiques venant du sud, protégeant ainsi le reste du pays de la sécheresse. Ces zones montagneuses se distinguent par l'importance des étages bioclimatiques montagnards, humides et subhumides, ce qui se traduit par une pluviométrie élevée (plus de 500 mm/an), particulièrement au niveau du Rif et du Moyen Atlas, leur valant l'appellation de « château d'eau du pays ».

Le même document nuance, cependant, cette situation en expliquant que « les précipitations au niveau de ces zones se présentent souvent sous forme d'orages et d'averses de forte intensité et de courte durée, ce qui occasionne souvent des dégâts dus aux inondations et à l'érosion ». L'analyse du réseau hydrographique et des plans d'eau montre que c'est le Rif qui dispose de la plus grande surface de retenues d'eau, alors que c'est au niveau de l'Atlas Occidental humide que le réseau hydrographique est le plus dense. Les montagnes de Jbilet et des Beni Znassen sont les moins riches en ressources hydriques, indique le CESE.

### Dégradation en continu

Toutefois, nombreux sont les articles scientifiques, études et rapports qui ont alerté sur le sort de ces zones montagneuses notamment la dégradation des ressources en eau. Un document du HCP intitulé : « Prospective « Maroc

2030 », gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc » a fait savoir que l'accroissement de la population dans ces zones, malgré l'exode rural et l'émigration toujours très active, se traduit par une exploitation excessive des ressources naturelles. « La dégradation des ressources est d'autant plus forte que le cercle vicieux alliant la croissance de la population à la déforestation et à l'érosion s'exerce dans des milieux sensibles à l'érosion en raison de la violence des pluies torrentielles du printemps et d'automne, mais aussi de la fragilité de la couverture végétale. Or les besoins des populations de ces régions en ressources durables sont croissants ». Et d'ajouter : « Dans les régions de montagne, l'accentuation de la pression anthropique au cours du 20<sup>e</sup> siècle explique la dégradation rapide de l'environnement, ce qui limite sérieusement les possibilités de développement et hypothèque le potentiel agricole du pays, par le biais de l'érosion des sols en amont, d'une part et de l'envasement des retenues des barrages alimentant les plaines, d'autre part. Ces régions vivent une contradiction permanente entre l'importance quantitative et qualitative des besoins et le faible niveau de mise en valeur des ressources. Alors que la montagne nord-méditerranéenne connaît des phénomènes de désertification humaine et de reconquête biologique,

l'accroissement des prélèvements et la désertification physique et biologique restent le lot des montagnes du sud ».

### Solutions boiteuses

Dans ce contexte, il est légitime de questionner nos politiques publiques en matière d'eau et leur mission de préservation et de protection de ces ressources. Pour les membres du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, le constat est sans équivoque. Lors d'une séance consacrée à la discussion du rapport du comité thématique intérimaire chargé d'évaluer la politique de l'eau, tenue récemment, les députés usfpistes ont estimé que malgré certains aspects de gains d'efficacité démontrés par la Stratégie nationale de l'eau et les programmes d'approvisionnement en eau, qui ont bénéficié des accumulations réalisées depuis l'aube de l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, ces programmes ont encore besoin d'être développés et modernisés afin de surmonter bon nombre de lacunes qui entravent une gestion plus efficace de nos ressources en eau.

En outre, ils estiment que s'il faut reconnaître l'importance de la politique menée dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole en encourageant le passage de l'irrigation traditionnelle à l'utilisation des technologies modernes, ils constatent en même temps avec beaucoup de regret la poursuite des cultures consommatrices d'eau dans des zones qui connaissent une pénurie sans précédent (la région de Drâa-Tafilalet et le sud-est en général) et de l'irrigation traditionnelle dans un certain nombre de régions.

Une évaluation que partage un rapport de la Cour des comptes pour les années 2019 et 2020 qui a confirmé, dans le même sens, l'existence de multiples déséquilibres liés à la mauvaise situation d'inventaire et de sécurisation du domaine public de l'eau, le niveau élevé de stress hydrique en milieu rural, l'activation limitée de la protection juridique, la faible coordination entre les agences de contrôle, la faiblesse des moyens humains et financiers, et la non-approbation des deux documents du Plan national de l'eau et des plans directeurs de développement intégré des ressources en eau, qui sont prévus dans la loi sur l'eau. Affaire à suivre.

Hassan Bentaleb

# Mounir Lyoumri : *Le Maroc accorde un intérêt particulier à la situation sécuritaire au Sahel*



**L**e Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a toujours prêté une attention particulière à la situation sécuritaire des pays du Sahel, a affirmé, jeudi à Dakar, le président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux (AMPCC), Mounir Lyoumri.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du colloque international de solidarité avec les communes et les maires impactés par la crise sécuritaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger, dont le Maroc est l'invité d'honneur, M. Lyoumri a souligné que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a toujours prêté une attention particulière à la situation sécuritaire dans les pays du Sahel.

"Face à l'urgence et à la nécessité d'agir, SM le Roi a initié une série d'actions concrètes pour soutenir ces pays frères, qui font face à des défis sécuritaires majeurs", a-t-il dit, ajoutant que le Maroc qui a déployé des efforts diplomatiques considérables en travaillant avec la communauté internationale pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région, a encouragé le dialogue entre les différentes parties prenantes et a plaidé pour des solutions paci-

fiques et durables aux conflits qui secouent ces pays.

M. Lyoumri, également président du Conseil communal de Tanger, a noté que le Maroc a intensifié ses efforts humanitaires en fournissant une aide concrète aux populations touchées par la crise sécuritaire, précisant que des aides alimentaires, des médicaments, du matériel médical et d'autres fournitures essentielles ont été acheminés vers les régions les plus touchées.

Par ailleurs, il a indiqué que SM le Roi a lancé plusieurs initiatives visant à renforcer les capacités des pays touchés par la crise sécuritaire, et à favoriser l'échange d'expériences, le partage des bonnes pratiques et la coordination des actions pour faire face aux défis communs.

Le Royaume a également encouragé la coopération régionale en établissant des alliances et des partenariats avec d'autres pays et organisations de la région, a-t-il poursuivi, soulignant que cette approche a pour objectif de renforcer les synergies et de travailler ensemble pour trouver des solutions durables aux défis sécuritaires.

"Ces actions concrètes entreprises par SM le Roi témoignent de l'engagement profond du Maroc envers la solidarité agissante et la construction d'un

avenir meilleur pour les pays affectés par la crise sécuritaire", a noté M. Lyoumri.

Par ailleurs, il a relevé que la solidarité agissante en matière de sécurité occupe dans le partenariat Sud-Sud du Royaume du Maroc une place centrale, faisant savoir que le Maroc a toujours accordé une importance primordiale à la coopération régionale et à la solidarité entre les pays du Sud.

A cet égard, le président du Conseil communal de Tanger a expliqué que dans le cadre du partenariat Sud-Sud, le Maroc s'est engagé à renforcer les liens avec les pays voisins et les autres pays africains pour promouvoir la sécurité régionale, précisant, dans ce sens, que le Royaume a institué des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale pour contrer le terrorisme, le trafic d'êtres humains, la criminalité transnationale organisée et d'autres menaces sécuritaires.

Le Maroc, qui a développé une expertise reconnue dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, a mis en place des programmes de formation et d'échange d'informations avec d'autres pays du Sud afin de renforcer les capacités des forces de sécurité et des services de renseignement, a-t-il détaillé, indiquant que le Royaume a aussi

joué un rôle actif dans la coordination régionale et internationale pour contrer les réseaux terroristes et empêcher leur expansion.

"En plus de la coopération sécuritaire, le Maroc s'est également engagé à promouvoir le développement économique et social dans la région. Il a investi dans des projets d'infrastructures, de développement humain, d'éducation et de santé dans les pays voisins", a fait noter le président de l'AMPCC.

"Ces initiatives contribuent à la stabilité et à la sécurité en créant des opportunités pour les populations locales et en réduisant les facteurs discriminatoires qui pourraient favoriser l'extrémisme", a-t-il conclu.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre de deux jours, qui se tient sous le thème "Ensemble pour plus de solidarité et de compassion agissantes avec les communes du Sahel", s'est déroulée en présence notamment de la ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aissata Tall Sall, du président de l'Association des maires du Sénégal (AMS), Omar Bâ, ainsi que de maires et élus locaux du Sénégal, du Burkina Faso, du Mali et du Niger, et de représentants de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UMEOA).

Le Royaume est représenté à cette rencontre, placée sous le haut parrainage du président sénégalais, Macky Sall, par une importante délégation composée, outre de M. Lyoumri, du wali-coordonnateur national de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), Mohammed Dardouri, du chargé du projet du Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale, Mostafa Ameer, de la secrétaire générale de l'AMPCC, Souad Zaïdi, de Said Ziane de la coordination nationale de l'INDH et d'Amal Zaïdi, cheffe du département de la coopération technique à l'Agence marocaine de la coopération internationale (AMCI).

Le Maroc a été choisi invité d'honneur, selon les organisateurs, car il assure le leadership en Afrique dans le domaine de la diplomatie des territoires, tournée vers la solidarité inter-africaine, à travers notamment le Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale, qui a mis en œuvre plusieurs projets au profit des collectivités africaines.

Ce colloque a pour objectifs la mise en place d'un fonds de solidarité inter-collectivités au profit des communes des zones fragilisées du Sahel, l'identification des voies et moyens d'atténuation des impacts de la crise multidimensionnelle dans les communes fragilisées du Sahel, le renforcement des échanges entre communes des zones fragilisées à travers la mise en place d'un réseau des communes impactées par la crise multidimensionnelle au Sahel et le renforcement des relations partenariales et de coopération entre les communes sénégalaises et les communes fragilisées des pays du Sahel.

Il vise aussi à sensibiliser et mobiliser les élus locaux de la sous-région sur la situation des communes des zones fragilisées, à mobiliser des partenaires institutionnels et différents acteurs sur le plans national et international pour des appuis directs aux maires des communes impactées par la crise et à sensibiliser l'opinion et les autres acteurs sur les rôles et responsabilités des maires et élus locaux dans la promotion de la paix, de la réconciliation, de la sécurité et du développement durable dans la sous-région.



## Au CPS de l'UA

# Le Maroc insiste sur la nécessité d'une réponse régionale cohérente et viable pour contrer le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel

Le Maroc a insisté, jeudi à Addis-Abeba, devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) sur la nécessité d'une réponse régionale cohérente et viable pour contrer le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel.

"Une réponse régionale cohérente et viable est nécessaire pour contrer le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel. Dans ce sens, il importe de tirer parti du rôle complémentaire des mécanismes régionaux tels que l'Initiative d'Accra, le Processus de Nouakchott et le Groupe de réflexion sur l'Afrique", a réaffirmé la délégation marocaine lors d'une réunion du CPS de l'UA sur la situation au Sahel.

Le Maroc a demandé à la Commission de l'UA, aux États membres de l'UA ainsi qu'à la communauté internationale de fournir l'appui et le soutien nécessaires à tous les pays en transition, afin de soutenir leurs efforts pour ramener la paix et la stabilité dans leurs pays respectifs.

La délégation marocaine a souligné que pour faire face aux défis multiformes auxquels la région du Sahel est confrontée, il faut adopter des approches globales, holistiques, intégrées et multidimensionnelles visant la consolidation de la paix, le renforcement de la sécurité



ainsi que la promotion d'un développement prospère et durable.

La délégation marocaine a mis en garde contre la crise sécuritaire qui ne fait s'exacerber au Sahel avec une crise humanitaire déjà grave, relevant que presque tous les pays du Sahel sont touchés par les conséquences du changement climatique, à savoir la sécheresse, les tensions hydriques, la dégradation des terres et les problèmes d'accès à l'eau et à la nourriture, qui sont à l'origine de problèmes sanitaires et migratoires.

Le Sahel n'est le champ exclusif de personne où chacun constatait pouvoir régler les menaces sécuritaires au détriment des intérêts des pays de la région, note la délégation marocaine, soutenant que la solution des problèmes de la zone du Sahel passe nécessairement par la responsabilité des gouvernements de la région.

La délégation marocaine a rappelé que le Royaume a été parmi les premiers pays à attirer l'attention des pays voisins et de la communauté internationale sur la menace croissante d'activités criminelles menées dans la région sahélo-saharienne par les groupes terroristes d'Al-Qaïda au pays du maghreb islamique (AQMI) et des réseaux de trafic de drogue.

Grâce à son expérience dans le domaine, le Maroc a développé une

connaissance approfondie de la situation dans la région et a établi des relations de coopération régionale et internationale en tant qu'acteur et interlocuteur crédible de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, a réitéré la délégation marocaine.

Le Maroc affirme que la radicalisation religieuse est le principal vecteur des menaces inquiétantes dans la région du Sahel, relève la délégation marocaine, notant que l'analyse de l'activité terroriste des groupes extrémistes actifs au Sahel met en évidence les liens entre les groupes séparatistes armés et les groupes extrémistes opérant dans la région du Sahel.

A cet égard, le Maroc se félicite des efforts considérables fournis par les États du Sahel en matière de lutte anti-terroriste et réaffirme son engagement indéfectible à partager son expertise avec les pays de la région du Sahel en matière de lutte contre le terrorisme qui menace la stabilité et la quiétude de ses populations notamment son expertise en matière de déradicalisation, à travers la promotion de l'islam du juste milieu, permettant au Royaume de s'imposer en "véritable rempart" contre le terrorisme.

La délégation marocaine a réaffirmé, d'autre part, que Sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a toujours apporté un soutien solidaire

aux pays de la région pour faire face à la crise alimentaire, à travers les aides alimentaires et médicales et en mettant à leur disposition son expertise technique dans les différents secteurs de coopération.

Outre sa solidarité et son engagement avec les pays du Sahel avec lesquelles il entretient des liens multiséculaires, une coopération multiforme et des relations multidimensionnelles, le Maroc apporte son appui dans les domaines de la formation et de contrôle des frontières au G5 Sahel, qui constitue une réponse pertinente aux défis de la région sahélienne, ajoute la délégation marocaine.

Le Maroc contribue solennellement au programme de lutte contre le terrorisme "Transsaharien" lancé par les États-Unis dans le but de combattre le terrorisme en Afrique subsaharienne en plus de sa participation à des forums, conférences et ateliers liés au programme sahélien de lutte contre la criminalité transnationale organisée, souligne la délégation marocaine, ajoutant que le Royaume émet l'espoir que la consultation menée par le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, serait en mesure d'impulser un nouvel élan aux efforts de coordination régionale.



La solution des problèmes de la zone du Sahel passe nécessairement par la responsabilité des gouvernements de la région

# Un appel au réveil de l'immigration

## Horizons



Pendant environ une semaine fin juin, les médias occidentaux ont été obsédés par le sort du Titan, un petit submersible transportant quelques milliardaires jusqu'au Titanic coulé et dont on a découvert plus tard qu'il avait imposé quelques heures après le début de sa descente. Pendant ce temps, un bateau transportant quelque 750 réfugiés économiques a chaviré au large des côtes grecques, causant la mort de centaines de personnes qui avaient embarqué en Libye après avoir effectué de périlleux voyages depuis des pays comme l'Afghanistan, le Pakistan et la Syrie. Le Pakistan a décrété une journée nationale de deuil pour ses citoyens disparus en mer. Mais l'Occident n'y a guère prêté attention.

Bien sûr, il est injuste de reprocher à la presse de répondre aux demandes de son public. La couverture relativement limitée de la tragédie des migrants est symptomatique d'une tendance plus large à ignorer le sort de ceux qui se trouvent être nés dans des régions moins privilégiées du monde. L'ambiance a changé depuis la crise des réfugiés de 2015, lorsque des photos effrayantes d'un garçon migrant qui s'était échoué sur la côte turque ont suscité l'indignation et une réponse vigoureuse de la part des décideurs politiques des pays riches. Dans les années qui ont suivi, le public occidental s'est habitué à de telles images, se tournant plus souvent vers l'intérieur ou se concentrant sur d'autres priorités.

Certes, un cynique pourrait dire que la couverture médiatique intense de la crise des réfugiés de 2015 était moins motivée par l'idéalisme que par des préoccupa-

tions pragmatiques concernant le fait que l'Europe soit submergée par des millions de personnes fuyant la violence. Mais même si tel était le cas, les mêmes préoccupations dicte que les économies avancées accordent aujourd'hui plus d'attention aux problèmes du monde en développement.

La plupart des gouvernements du monde entier ont reconnu qu'ils ne pouvaient plus ignorer le changement climatique et les autres dommages environnementaux. Mais ignorer l'énorme écart de niveau de vie entre le Nord et le Sud est également devenu insoutenable. Grâce aux progrès des technologies de communication et de l'accès aux médias sociaux, les pauvres d'aujourd'hui sont parfaitement conscients des grandes différences entre leur vie et celle des personnes vivant dans les pays riches. Tant que ces différences subsisteront, ils continueront à pousser vers le nord à la recherche d'un avenir meilleur. Aucune frontière, aucun mur et aucune mer ne les retiendra là où ils sont. La crise de l'immigration en cours à la frontière sud des Etats-Unis et le drame continu sur les mers autour de la Grèce et de l'Italie l'ont clairement montré.

Mais la quête d'une vie meilleure n'est que le côté offre de l'équation. Du côté de la demande, les pénuries sur le marché du travail ont créé une forte incitation à faire venir des personnes dans les économies avancées pour faire le travail que les autochtones ne font plus. En l'absence de politiques d'immigration mûrement réfléchies pouvant satisfaire ce besoin, des passeurs téméraires ont comblé le vide.

Les pénuries de main-d'œuvre dans les économies avancées ne

ont pas un phénomène temporaire ou à court terme. Aux Etats-Unis, une étude récente de la Brookings Institution fait état d'un manque de 2,4 millions de travailleurs en décembre 2022, par rapport à la moyenne sur 12 mois se terminant en février 2020. La majeure partie de cette baisse se serait produite sans la pandémie, en raison des changements d'âge et l'éducation de la population. Mais il y a également eu une baisse du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées, ce qui a entraîné une pénurie supplémentaire de main-d'œuvre équivalant à 2,4 millions de personnes supplémentaires.

Cette réduction des heures de travail ne peut être attribuée uniquement au Covid-19 ou à la peur du long Covid. Bien que ses causes ne soient pas encore entièrement comprises, une réévaluation de l'équilibre travail-vie personnelle semble une hypothèse plausible. Quoi qu'il en soit, l'essentiel est que les pénuries de main-d'œuvre subies au lendemain de la pandémie devraient persister, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, où la faible fécondité et le vieillissement des populations présentent des défis démographiques similaires.

Bien que les progrès de l'automatisation, de la robotique et de l'intelligence artificielle puissent atténuer certains problèmes d'offre de main-d'œuvre, tous les emplois ne peuvent pas être remplacés par un robot ou un service généré par ordinateur. Bon nombre des emplois qui restent en demande se trouvent dans des secteurs comme la construction, l'entretien ménager, les soins de santé et l'hôtellerie, où le travail n'est généralement pas agréable ou glamour. Si les Américains et

les Européens ne sont pas disposés à occuper ces postes, il est logique de les proposer à des immigrés motivés et travailleurs. Il ne s'agit pas de fournir une aide humanitaire; il s'agit simplement d'une politique économique saine, surtout à un moment où les hausses répétées des taux d'intérêt par les banques centrales n'ont pas encore résolu l'un des principaux contributeurs à l'inflation : les marchés du travail tendus.

Une politique d'immigration bien conçue permettant l'entrée contrôlée de travailleurs volontaires et contribuant à leur intégration dans les pays d'accueil contribuerait grandement à atténuer les tensions sur le marché du travail et à prévenir les tragédies humanitaires causées par l'exploitation éhontée des migrants et des réfugiés par les passeurs. Mais les décideurs politiques devront regarder au-delà du prochain cycle électoral et s'élever au-dessus des intérêts politiques partisans.

Dans le même temps, il n'est ni possible ni souhaitable de déplacer l'ensemble des populations des pays à faible revenu vers l'Amérique et l'Europe, il est donc impératif de rejeter le nationalisme économique à courte vue. Les économies avancées doivent redoubler d'efforts pour remédier aux énormes déséquilibres qui existent encore dans l'économie mondiale. La réduction des inégalités mondiales est essentielle pour un avenir durable.

**Par Pinelopi Koujianou Goldberg**

*Ancienne économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale, rédactrice en chef de l'American Economic Review et professeur d'économie à l'Université de Yale*





## Un déficit budgétaire de 27,8 MMDH à fin juin

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) à fin juin dernier fait ressortir un déficit budgétaire de 27,8 milliards de dirhams (MMDH), contre un déficit de 18,2 MMDH un an auparavant, selon le ministère de l'Economie et des Finances.

Cette évolution recouvre une augmentation des dépenses globales (+13,8 MMDH) plus importante que celle des recettes (+4,2 MMDH), explique le ministère qui vient de publier la SCRT de juin 2023.

Dans le détail, les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, un taux de réalisation de 48,5% par rapport aux prévisions de la Loi de finances (LF), précise la même source. Comparativement à fin juin 2022, ces recettes se sont inscrites en hausse de 2,9%, rapporte la MAP.

Quant aux dépenses ordinaires, elles se sont établies à près de 148,3 MMDH, enregistrant un taux d'exécution de 50,9%. Par rapport à fin juin 2022, ces dépenses se sont accrues de 1,2 MMDH, recouvrant une hausse des dépenses au titre des "biens et services" de 4,8 MMDH et des intérêts de la dette de 1,5 MMDH, ainsi qu'une baisse des charges de compensation de 5,1 MMDH.

Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire positif de 3,3 MMDH, contre 296 millions de dirhams (MDH) un an auparavant.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions à ce titre ont affiché un taux d'exécution de 48,7%. Elles ont atteint 44,4 MMDH, enregistrant une progression de près de 4,9 MMDH comparativement au premier semestre de 2022.

En outre, le ministère fait savoir que les comptes spéciaux du Trésor (CST) ont dégagé un solde excédentaire de 13,3 MMDH, contre 21,1 MMDH à fin juin 2022.

Les ressources de ces CST tiennent compte d'un montant de 6,8 MMDH correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre 6,5 MMDH un an auparavant.

La SCRT est le document statistique qui présente les résultats de l'exécution des prévisions de la LF avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Alors que la situation produite par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

La baisse des cours des produits alimentaires limite les tensions sur les prix à fin juin

## L'inflation ramenée à 5,5% sur un an



La hausse de l'indice des prix à la consommation s'est poursuivie en glissement annuel, selon les données publiées par le Haut-Commissariat au plan (HCP).

En effet, « comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de 5,5% au cours du mois de juin 2023 », a indiqué l'organisme public. Il s'agit toutefois d'un recul en comparaison avec les précédentes progressions observées depuis le début de l'année.

Rappelons, à ce propos, que l'IPC s'était établi à 7,1% au cours du mois précédent (mai), après avoir atteint 7,8% en avril, 8,2% en mars, 10,1% en février et 8,8% en janvier de cette année.

Cette nouvelle évolution s'explique par « la hausse de l'indice des produits alimentaires de 12,7% et de celui des produits non alimentaires de 0,6% », a souligné le HCP dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la consommation du mois de juin 2023.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, le Haut-Commissariat indique que les variations vont d'une baisse de 5,6% pour le «Transport» à une hausse de 6% pour les «Restaurants et hôtels».

La détente sur les prix ne devrait pas pour autant lever les inquiétudes des ménages

Sur un mois, une légère détente a toutefois été observée au cours du sixième mois de l'année ; puisque les chiffres rendus publics par le HCP montrent que l'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de juin 2023, une baisse de 0,9% par rapport au mois précédent.

Qu'à cela ne tienne, la détente sur les prix ne devrait pas pour autant lever les inquiétudes des ménages dont une majorité s'attendent à une augmentation des prix des produits alimentaires au cours des 12 prochains mois, selon l'enquête de conjoncture réalisée par le Haut-Commissariat auprès de ces derniers au titre du deuxième trimestre 2023.

D'après les résultats de cette enquête, « 72,5% des ménages s'attendent à une augmentation, 22,7% à un maintien au même niveau et 4,8% seulement à une diminution », a récemment rapporté le HCP déduisant que le solde d'opinion est resté négatif à moins 67,7 points, au lieu de moins 69,8 points un trimestre auparavant et moins 74,3 un an auparavant.

Dans son Budget économique exploratoire 2024, le Haut-commissariat prévoit que «l'inflation, exprimée par l'indice implicite du PIB, devrait connaître un ralentissement à près de 2,8% au lieu de 3,1% en 2022».

Quoi qu'il en soit, et comme l'explique le Haut-commissariat dans sa note, la variation des prix observée en glissement mensuel « est le résultat de la baisse de 2,4% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires ».

A titre de comparaison, l'IPC avait connu une baisse de 0,4% au cours du mois de mai dernier, en raison de la baisse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires.

Dans le détail, les baisses des produits alimentaires observées entre mai et juin 2023 ont concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» (6,4%), les «Légumes» (5,5%), les «Viandes» (4,3%), les «Fruits» (3,5%), le «Lait, fromage et œufs» (1,0%), les «Huiles et graisses» (0,4%) et le «Pain et céréales» (0,2%).

Le HCP a, en revanche, observé que les prix ont augmenté de 1,3% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes», soulignant que la baisse, en ce qui concerne les produits non alimentaires, a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 0,2%.

A titre de rappel, les baisses des produits alimentaires observées entre avril et mai 2023 avaient concerné principalement les «Légumes» avec 7,9%, les «Poissons et fruits de mer» avec 7%, le «Lait, fromage et œufs» avec 0,6%, et les «Pain et céréales» avec 0,4% et les «Huiles et graisses» et le «Café, thé et cacao» avec 0,1%.

Selon les données relatives à cette période, les prix avaient en revanche connu une augmentation de 3,3% pour les «Viandes» et de 2,2% pour les «Fruits». S'agissant des produits non alimentaires, la baisse avait concerné principalement les prix des «Carburants» avec 2,9%.

Toujours selon le HCP, en juin dernier, « les baisses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Beni-Mellal avec 2,2%, à Safi avec 2,1%, à Settat avec 1,9%, à Kénitra et Dakhla avec 1,8%, à Meknès et Al-Hoceima avec 1,5%, à Oujda avec 1,4% et à Fès avec 1,2% ».

Des baisses ont également été observées à Tétouan et Errachidia avec 1,1%, à Marrakech, Tanger et Laâyoune avec 0,8% et à Casablanca avec 0,7%, a-t-il ajouté.

A titre de comparaison, en mai, les baisses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Al-Hoceima (1,9%), à Oujda (1,2%), à Safi (1,0%), à Tanger (0,8%), à Marrakech et Settat (0,6%), à Casablanca et Guelmim (0,4%), à Rabat et Dakhla (0,3%), à Agadir, Tétouan et Errachidia (0,2%).

Dans sa précédente note d'information sur ce même sujet, des hausses avaient été enregistrées en revanche à Meknès (0,3%) et à Beni-Mellal (0,2%).

Signalons enfin qu'au regard des récentes évolutions, le HCP estime que l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de juin 2023 une hausse de 0,1% par rapport au mois de mai 2023 et de 5,6% par rapport au mois de juin 2022.

Alain Bouithy

L'indice des prix à la consommation a connu une baisse de 0,9% par rapport au mois précédent, selon le HCP

Dans son Budget économique

## Charte de l'investissement

# Une vision Royale pour un Maroc dynamique et inclusif

Dès l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans Son discours du 8 octobre 2021, à "une nouvelle charte compétitive de l'investissement", les travaux d'implémentation de la vision Royale ont été conduits "avec la plus grande célérité" pour bâtir un Maroc dynamique et inclusif.

Approuvée le 13 juillet 2022 en Conseil des ministres, puis le 29 novembre par le Parlement, la loi-cadre 03.22 formant Charte de l'investissement a été publiée le 12 décembre au Bulletin Officiel avant que son décret d'application relatif aux dispositifs principal et stratégique ne soit adopté par le gouvernement le 26 janvier 2023, rapporte la MAP.

C'est alors que s'engage un marathon de consultations entre le gouvernement, les parties prenantes institutionnelles, et les acteurs du secteur privé, pour apporter les dernières retouches à la Nouvelle Charte de l'Investissement et dévoiler les premiers contours de ses dispositions quasi-opérationnelles.

Le 3 mars dernier, l'arsenal juridique relatif au dispositif principal de soutien à l'investissement et au dispositif spécifique de soutien applicable aux investissements stratégiques a été complété par la signature de plusieurs arrêtés fixant les modalités d'obtention des primes pour les investisseurs.

Cette nouvelle Charte de l'investissement comprend, dans son premier axe, 4 dispositifs de soutien à l'investissement, dont un dispositif principal, et 3 dispositifs spécifiques portant sur les projets à caractère stratégique, le développement à l'international et les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Le dispositif principal offre trois groupes de primes pouvant être cumulées jusqu'à couvrir 30% du montant de l'investissement, à savoir 5 primes communes, 1 prime territoriale et 1 prime sectorielle. L'éligibilité à ces primes est conditionnée par la satisfaction de l'un des deux critères bien définis.

Pour prétendre aux subventions de ce dispositif, l'investisseur doit s'engager dans un projet d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de dirhams (MDH) et pourvoir un minimum de 50 emplois. A défaut, le second critère d'éligibilité stipule la création d'au moins 50 emplois stables.

Après avoir rempli l'un des deux critères, l'investisseur se retrouve en droit de bénéficier des différentes primes allouées par l'Etat, là aussi en fonction d'un ensemble de critères propres à chacune d'elles.

Les 5 primes communes consacrent les investissements en ligne avec les Hautes orientations Royales, les objectifs du Nouveau Modèle de Développement (NMD) et le programme gouvernemental.

La 1ère prime calcule le nombre d'emplois créés par rapport aux dépenses d'investissement (emploi/CAPEX). Si le ratio est compris entre 1 et 1,5, l'investisseur peut prétendre à une prime de 5% du capital engagé, entre 1,5 et 3, à 7% et à 10% lorsque le ratio ressort supérieur à 3.

Les quatre autres primes sont toutes fixées

à 3%. La 2ème prime s'intéresse au ratio genre dans l'emploi et récompense les investissements qui emploient au moins 30% de femmes parmi l'effectif total des salariés.

La 3ème prime concerne les investissements justifiant d'un métier d'avenir ou d'activités pouvant faire l'objet d'une montée en gamme. Les derniers arrêtés rapportent les métiers d'avenir à ceux du numérique, de la pharmacie, des énergies renouvelables, du maritime ou de la mobilité.

La montée en gamme concerne, quant à elle, les industries automobile, maritime, aéronautique, agricole, du textile et du cuir, pharmaceutique, ou encore les industries diversifiées, le secteur minier, et la transition énergétique.

S'attachant au développement durable, la 4ème prime repose sur trois critères d'éligibilité, dont un obligatoire qui est l'économie d'eau. Les deux autres critères peuvent être soit le recours aux énergies renouvelables, la mise en place de système d'efficacité énergétique, de traitement de déchets ou de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

La 5ème prime concerne le niveau d'intégration locale et retient par arrêté 20% pour les projets d'investissement réalisés dans les secteurs de l'agro-industrie alimentaire, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie des dispositifs médicaux, et 40% pour les projets réalisés dans les autres activités industrielles.

La prime territoriale, par ailleurs, vise à dynamiser les provinces les moins favorisées. Elle est répartie en deux catégories répertoriées dans un arrêté publié fin mars, à savoir la liste A qui compte 36 provinces et la liste B qui en compte 24, offrant respectivement 10% et 15% de prime.

Enfin, la prime sectorielle fixée à 5% sera dédiée aux investissements dans les secteurs prioritaires. En sus de l'industrie, cette prime devra profiter aux investisseurs dans le numérique, l'outsourcing, le transport, le tourisme, la logistique, la culture, l'aquaculture, les énergies renouvelables et la valorisation des déchets. La nouvelle Charte de l'investissement prévoit également des mesures d'appui spécifiques, en particulier pour les projets à caractère souverain ou avec une capacité d'attraction d'écosystèmes. Toutefois, les projets stratégiques bénéficient d'avantages négociés au cas par cas. Pour cela, l'investisseur est d'abord tenu de répondre à l'un des deux critères d'éligibilité. Le projet devra soit concerner le secteur de la défense, ou bien, faire l'objet d'un montant d'investissement total supérieur ou égal à 2 milliards de dirhams (MMDH). Cette seconde option est automatiquement accompagnée d'une condition à remplir parmi cinq.

Ces conditions sont en lien avec la sécurité hydrique, énergétique, alimentaire ou sanitaire du Maroc, la création d'emplois, le rayonnement économique et le positionnement stratégique du pays, le développement d'écosystèmes, ou encore, le développement et l'appropriation des technologies d'avant-garde.

Dédié au développement des entreprises marocaines à l'international, le 2ème dispositif



spécifique, dont les dispositions sont attendues prochainement, vise à mettre en place des mesures d'accompagnement et de soutien pour le rayonnement du Royaume en Afrique et dans le monde.

L'objectif recherché à travers le 3ème dispositif spécifique réservé aux TPME, qui devrait être parachévé d'ici la fin de l'année, est l'accompagnement de ces catégories d'entreprises via des mesures pour simplifier l'accès au financement et la promotion d'une nouvelle génération d'entrepreneurs marocains.

## La raison d'être de la nouvelle Charte de l'investissement

Le Maroc enregistre l'un des taux d'investissement les plus élevés au monde, qui atteint 30% du produit intérieur brut (PIB), contre une moyenne mondiale de l'ordre de 20%. Pourtant, l'investissement national manque d'efficacité, car supporté à  $\frac{2}{3}$  par l'Etat pour  $\frac{1}{3}$  de contribution du secteur privé.

Un état de fait qui s'explique également par la tendance de l'investissement privé qui n'est pas assez orienté vers les secteurs créateurs d'emplois et de valeur ajoutée. C'est à ce niveau que la nouvelle Charte de l'investissement puise sa raison d'être.

L'objectif étant d'inverser la proportion d'investissement privé et public, pour atteindre 2/3 pour le privé, soit 350 MMDH à l'horizon 2035 et 1/3 pour le public sur la base d'un engagement fort de la part des autorités en faveur des entreprises en matière de fiscalité, de foncier, d'accès à la commande publique ou de simplification des procédures administratives.

D'ici 2026, l'exécutif ambitionne, en vertu de cette Charte appuyée par l'implication des secteurs privé et bancaire, de mobiliser 500 MMDH d'investissements privés et de créer

500.000 postes d'emploi, afin d'assurer la cohérence des engagements des différents acteurs.

## Une feuille de route sensible à tous les enjeux

La Nouvelle Charte de l'Investissement incarne une approche holistique dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement socio-économique tracés par le Royaume à l'horizon 2026, et intervient en complément des réformes modernes, notamment la vision 2035 du Nouveau modèle de développement.

Avec pour mot d'ordre l'investissement, cette nouvelle feuille de route s'attache à promouvoir la compétitivité économique du Maroc à travers un ensemble de mesures subsidiaires portant sur l'amélioration du climat des affaires et le principe de bonne gouvernance.

Au-delà de son caractère économique, la Nouvelle Charte de l'Investissement se veut fondamentalement inclusive et vise, par-dessus tout, à mettre en place les mécanismes nécessaires à même de financer les grands chantiers de l'Etat social que le Maroc s'efforce d'asseoir.

Apportant des mesures concrètes et transversales sur les plans social, économique et environnemental, la nouvelle vision de l'investissement, qui offre un cadre juridique transparent et lisible aux investisseurs, s'emploie à garantir une croissance durable en intégrant, à dimension égale, les aspects humain, territorial et économique.

Dans l'attente du parachèvement de l'arsenal juridique de l'ensemble de ses dispositifs, la Charte de l'investissement est désormais opérationnelle et se présente déjà comme un argument capital, dans les négociations des décideurs économiques marocains, qui semble convaincre par son bien-fondé les investisseurs internationaux.





Des chauffeurs soudanais se reposent près de leurs bus après avoir transporté des personnes évacuées du Soudan vers l'Égypte, dans le village de Wadi Karkar

## Dans l'Égypte en crise économique, les réfugiés soudanais victimes de la flambée des loyers

Un jour, le propriétaire de l'appartement qu'il louait depuis peu au Caire a appelé Mohannad: soit il payait trois fois plus, soit il partait sur-le-champ. Ce Soudanais ayant fui la guerre a préféré partir mais d'autres de ses compatriotes ont été forcés à céder.

Avec sa femme et leurs trois enfants, ils sont arrivés au Caire -- à plus de 2.000 km au nord de leur ville de Khartoum-- deux semaines après le début de la guerre le 15 avril. Et donc avant la plupart des autres réfugiés soudanais, aujourd'hui plus de 250.000 en Égypte.

"On a aussitôt trouvé cet appartement meublé. On s'est mis d'accord pour 6.000 livres égyptiennes de loyer", soit 175 euros et l'équivalent du revenu moyen d'un foyer égyptien, "et un bail de six mois", raconte à l'AFP ce Soudanais de 35 ans qui n'a pas donné son nom.

Puis, avec les jours et les semaines qui passaient, les raids aériens de plus en plus intenses de l'armée de l'air, les razzias, les pillages et les viols commis par les

paramilitaires, le flux des réfugiés a grossi.

Et de nombreux propriétaires du pays ont flairé le bon filon.

"Ma propriétaire m'a appelé pour me dire que le loyer était passé à 18.000 livres", raconte Mohannad, qui, au même moment, apprenait par des voisins que sa



Les ventes et les locations tournaient au ralenti", mais depuis l'arrivée des Soudanais, il n'y a "plus aucun bien à louer

maison à Khartoum avait été pillée.

Et quand il a protesté, elle a répondu: "J'ai trouvé d'autres Soudanais qui sont prêts à payer 25.000 livres".

Il a fini par partir, parce qu'il refusait cette augmentation et que "la propriétaire coupait l'eau et internet régulièrement ou envoyait ses enfants nous jeter des objets dessus depuis les étages supérieurs".

Et son cas est loin d'être isolé en Égypte où de nombreuses familles prises à la gorge par la pire crise économique de l'histoire du pays voient dans l'arrivée des Soudanais à la recherche d'un toit une manne inespérée.

C'est particulièrement le cas dans le faubourg du 6 Octobre, dans l'ouest du Caire, où se trouve le siège du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Mohammed, un agent immobilier qui n'a pas donné son nom, a vu le marché se transformer radicalement en quelques semaines. Avant, dit-il à l'AFP, "les ventes et les locations tournaient au ralenti", mais depuis l'arrivée des Souda-

nais, il n'y a "plus aucun bien à louer".

Et tous sont partis au-dessus du prix du marché: "On louait habituellement un meublé à 7.000 ou 8.000 livres, mais rien n'a été loué à moins de 10.000 et plus encore quand on se rapproche du siège du HCR", affirme-t-il.

Dans le quartier historique-cossu d'Héliopolis, dans l'est du Caire, les loyers des logements anciens "sont passés de 7.000 à 12.000 livres et de 10.000 à 15 ou 18.000 pour les nouvelles constructions", rapporte un autre agent immobilier sous le couvert de l'anonymat.

Mais pour Mahmoud al-Lithi Nassef, analyste immobilier, l'arrivée des Soudanais n'a qu'un rôle marginal dans la flambée des prix.

Avant eux, des réfugiés "iraquiens, yéménites et syriens" sont arrivés --ils sont aujourd'hui plusieurs millions en Égypte-- et la flambée des prix dans leurs quartiers de prédilection "est retombée".

En juin, l'inflation a atteint son plus haut historique à près de 37%. La dévaluation de près de

50% ces derniers mois a aussi sérieusement entamé le pouvoir d'achat des 105 millions d'Égyptiens dans un pays où la plupart des biens et des matières premières sont importés.

Et surtout, le régime s'est lancé selon les experts depuis une décennie dans une "construction frénétique" pour asseoir sa "légitimité" et redessiner Le Caire et la nouvelle capitale de la "nouvelle république" du président Abdel Fattah al-Sissi.

"De nombreux foyers ont déménagé vers ces nouvelles villes et cherchent désormais à se créer une rente en louant leur ancien appartement dans le centre du Caire pour alléger les effets de la crise économique", affirme M. Lithi Nassef à l'AFP.

Face à la surenchère, certains réfugiés ne peuvent pas suivre.

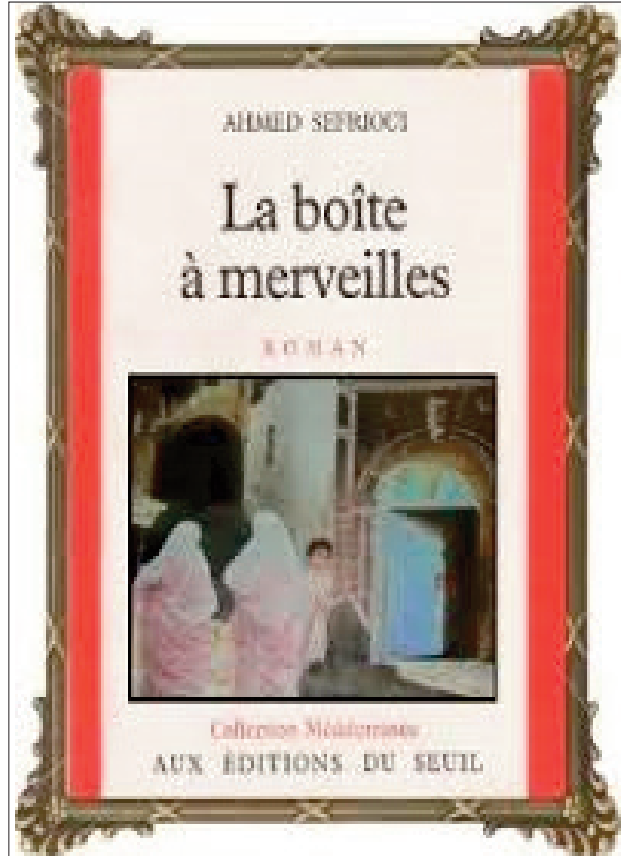
"J'ai rencontré une Soudanaise qui s'était installée sur un trottoir du Caire avec ses enfants et leurs valises", raconte Mohannad. "Elle venait de quitter l'appartement qu'elle louait parce qu'elle ne pouvait pas payer l'augmentation que son propriétaire réclamait".

*Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.*

- Malheur! Malheur à moi! Je suis la plus misérable des mères; je ne pourrai jamais survivre à cette douleur. Personne ne pourra soulager ma peine. Les questions fusaiant de toutes les fenêtres. Les femmes avaient interrompu leur besogne. Elles la suppliaient de les mettre au courant de la nature de cette catastrophe qui l'avait frappée. Ma mère oublia que Rahma n'était qu'une pouilleuse, une mendiante d'entre les mendiants. Tout émue, elle se précipita au premier étage en criant :

- Ma sœur! Ma pauvre sœur! Que t'est-il arrivé?

- Nous pouvons peut-être te venir en aide. Cesse de pleurer, tu nous déchires le cœur. Toutes les femmes entourèrent Rahma la malheureuse. Elle réussit enfin à les renseigner: Zineb avait disparu, perdue dans la foule. En vain, sa mère avait essayé de la retrouver dans les petites rues latérales, Zineb s'était volatilisée, le sol l'avait engloutie et il n'en restait pas la moindre trace. La nouvelle de cette disparition se propagea instantanément dans le quartier. Des femmes inconnues traversèrent les terrasses pour venir prendre part à la douleur de Rahma et l'exhorter à la patience. Tout le monde se mit à pleurer bruyamment. Chacune des assistantes gémissait, se lamentait, se rappelait les moments particulièrement pénibles de sa vie, s'attendrissait sur son propre sort. Je m'étais mêlé au groupe des pleureuses et j'éclatai en sanglots. Personne ne s'occupait de moi. Je n'aimais pas Zineb, sa disparition me réjouissait plutôt, je pleurais pour bien d'autres raisons. D'abord, je pleurais pour faire comme tout le monde, il me semblait que la bienséance l'exigeait; je pleurais aussi parce que ma mère pleurait et parce que Rahma, qui m'avait fait cadeau d'un beau cabochon de verre, avait du chagrin; mais la raison pro-



fonde peut-être, c'était celle que je donnai à ma mère lorsqu'elle s'arrêta, épuisée. Toutes les femmes s'arrêtèrent, s'essuyèrent le visage, qui avec un mouchoir, qui avec le bas de sa chemise. Je continuais à pousser des cris prolongés. Elles essayèrent de me consoler. Ma mère me dit:

- Arrête! Sidi Mohammed, on retrouvera Zineb, arrête! Tu vas te faire mal aux yeux avec toutes ces larmes. Hoquetant, je lui répondis:

- Cela m'est égal qu'on ne retrouve pas Zineb, je pleure parce que j'ai faim!

Ma mère me saisit par le poignet et m'entraîna, courroucée.

Je déjeunai tout seul et je partis à l'école. L'après-midi se passa pour moi comme les autres après-midi: je vociférai les versets sacrés, tapai sur ma planchette. Le soir, après avoir récité ma leçon, je repris le chemin de la maison. Je m'attendais à la trouver sens dessus dessous. Il n'en était rien. Silencieuses, les femmes soufflaient leur feu, remuaient leurs ragoûts, écrasaient dans des mortiers de cuivre leurs épices. Je n'osai pas interroger ma mère sur les aventures de Zineb. Mon père arriva, comme de coutume, après la prière de l'Aacha. Le repas se déroula simplement, mais à l'heure du thé, maman parla des événements de la journée. Elle commença:

- Cette pauvre Rahma a passé une journée dans les affres de l'angoisse.

Nous avons toutes été bouleversées.

- Que s'est-il passé? demanda mon père.

Ma mère reprit:

- Tu connais Allal le fournisseur qui demeure à Kalklyine? Si, si, tu dois le connaître. Il est marié à Khadija, la sœur de notre voisine Rahma. Il y a un an, ils sont venus passer une semaine ici chez leurs parents; ce sont des gens honnêtes, pieux et bien élevés. Mariés depuis trois ans, ils désiraient vivement avoir un enfant. La pauvre Khadija a consulté les guérisseurs, les fqih, les sorciers et les chouafas sans résultat. Il y a un an, ils sont allés en pèlerinage à Sidi Ali Bou Serghine. Khadija se baigna dans la source, promit au saint de sacrifier un agneau si Dieu exauçait son vœu. Elle a eu son bébé. Depuis six jours, la joie du ménage est à son comble. Demain on procédera au sacrifice du Nom. Mon père osa faire remarquer qu'il ne voyait pas dans cet événement motif à angoisse. Mais ma mère l'interrompit et déclara qu'il était incapable d'écouter jusqu'au bout un récit.

- Attends! Attends! dit-elle, je commence à peine, tu m'interromps tout le temps.

Rahma était donc invitée au baptême et à la cérémonie du Nom. Son mari lui acheta une belle robe parsemée de fleurs multicolores. Elle sortit son foulard de mariage, le beau foulard rouge à décor d'oiseaux, habilla de neuf

sa fille Zineb et elles partirent de bonne heure ce matin. Elles passèrent par Mechchatine, Seffarine, El Oudine...

Tu ne vas pas citer toutes les rues de Fès, dit simplement mon père.

Je pouffai de rire. Des yeux sévères se fixèrent un moment sur moi et ma mère reprit:

Elles arrivèrent à Rsif. La foule barrait le chemin. Un marchand vendait des poissons frais, un franc soixante-quinze le Rtal, (à Joutyia, les poissons se vendent deux francs vingt-cinq). Les gens se battaient pour se faire servir.

Rahma et sa fille furent prises dans les remous de cette cohue. Une fois à l'air libre, Rahma rajusta son haïk et constata la disparition de Zineb! Elle appela, cria, ameuta la foule. Le marchand cessa son trafic, les gens vinrent au secours de la mère affligée, mais la fille restait introuvable. Rahma revint tout en larmes, nous la consolâmes de notre mieux. Allal le jardinier se dépêcha de prévenir le mari de Rahma. Deux crieurs publics parcoururent la ville en tous sens, donnèrent le signal de la fille, promettant une récompense à celui qui la ramènerait à ses parents.

Pendant ce temps, nous, faibles femmes, nous ne pouvions que pleurer, offrir notre compassion à la malheureuse mère.

J'avais le cœur gros. Fatma Bziouya et moi nous partîmes à Moulay Idriss. Dans de pareilles circonstances, il faut frapper à la porte de Dieu et de ses Saints. Cette porte cède toujours devant les affligés. Une vieille femme surprit notre douleur, elle nous en demanda le motif. Nous la mimâmes au courant du triste événement. Elle nous prit par la main et nous emmena à Dar Kitoun, la maison des Idrissides, lieu d'asile de toutes les abandonnées. Là, nous trouvâmes Zineb. La moqqadama l'avait recueillie et nourrie pour l'amour du Créateur. Elle eut un rial de récompense et nous la remerciâmes pour ses bons soins. Rahma retrouva toute sa gaieté lorsque sa fille lui fut rendue.

Louange à Dieu! termina mon père. Prépare le lit de cet enfant, ajouta-t-il. Il tombe de sommeil.

Sous mes couvertures, les yeux ouverts, j'imaginai dans une douce somnolence la maison des Idrissides. Je me représentais une vaste demeure aux mosaïques fanées, bourdonnante comme une ruche de voix de femmes en instance de répudiation, de jeunes filles malheureuses et d'enfants perdus.

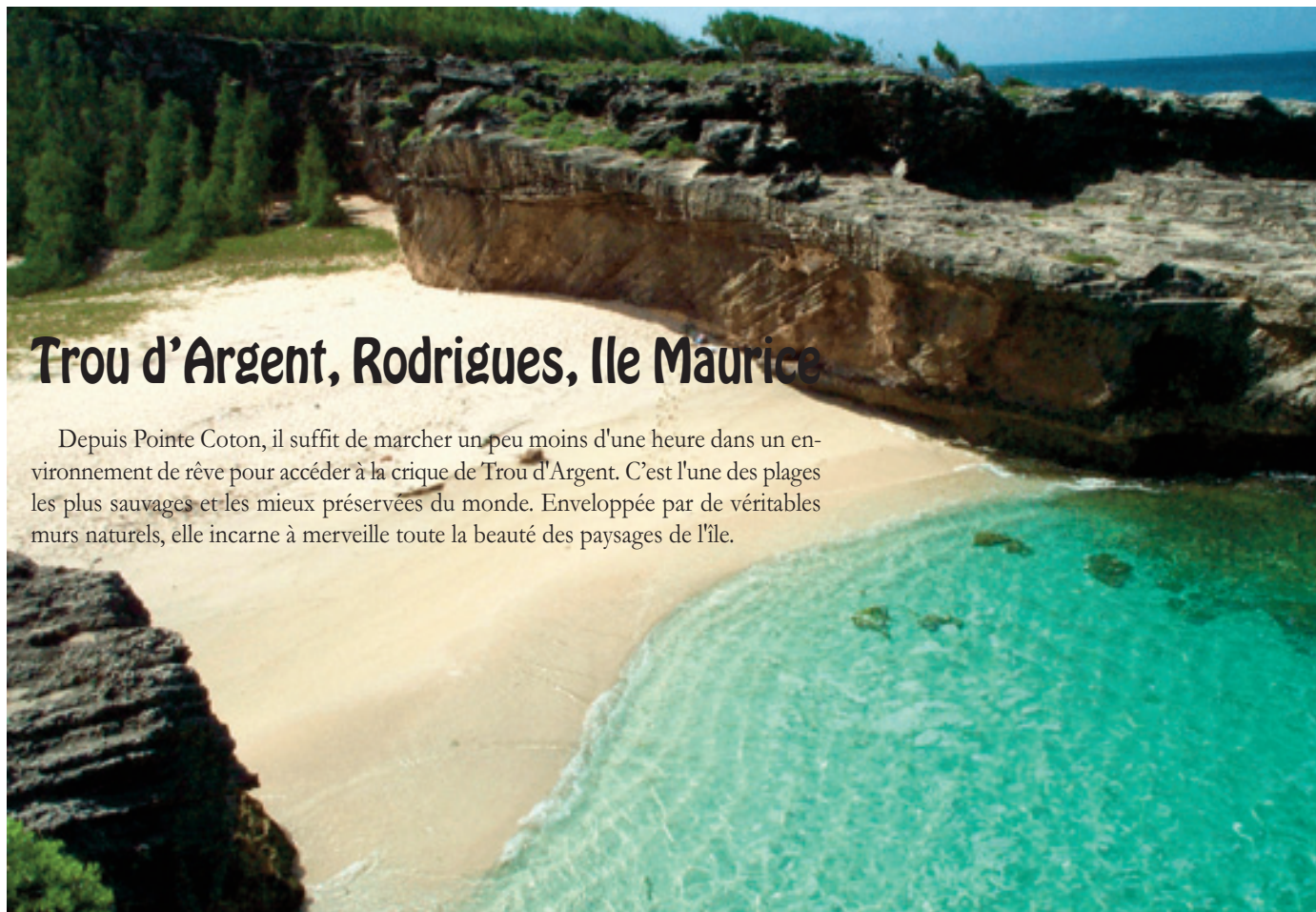
Moi aussi, j'étais perdu dans une ville déserte, je cherchais en vain un lieu d'asile. Je sentis ma solitude devenir lourde à m'étouffer. Je poussai un cri. Une parole douce vint de loin apaiser ma fièvre et je tombai dans le noir, rassuré, détendu, le souffle calme.

(A suivre)





## Les meilleures plages du monde



### Trou d'Argent, Rodrigues, Ile Maurice

Depuis Pointe Coton, il suffit de marcher un peu moins d'une heure dans un environnement de rêve pour accéder à la crique de Trou d'Argent. C'est l'une des plages les plus sauvages et les mieux préservées du monde. Enveloppée par de véritables murs naturels, elle incarne à merveille toute la beauté des paysages de l'île.

## Recette Gâteaux aux fruits



#### Ingrédients :

##### Fruits et noix

- 250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés
- 125 ml (½ tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées
- 125 ml (½ tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux
- 125 ml (½ tasse) de raisins secs
- 125 ml (½ tasse) de canneberges séchées
- 125 ml (½ tasse) de demi-pacanes
- 125 ml (½ tasse) d'amandes entières blanchies ou non

##### Gâteaux

- 180 ml (¾ tasse) de farine tout usage non blanchie
- 1 ml (¼ c. à thé) de bicarbonate de soude
- 1 ml (¼ c. à thé) de sel
- 1 ml (¼ c. à thé) de cannelle moulue
- 1 ml (¼ c. à thé) de muscade moulue
- 125 ml (½ tasse) de beurre non salé, ramolli
- 125 ml (½ tasse) de cassonade
- 2 oeufs
- 250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

#### Préparation :

- Fruits et noix
- Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.
- Gâteaux
- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.
- Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.
- Dans un autre bol, crémier le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.
- À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.
- Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois. Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.
- Trancher les gâteaux finement.

# Art & culture

## Le portrait chez Abdellah Belabbès

### Invite plastique aux souvenirs

Galienni, un artiste-peintre français, annonce que «de pinceau est la canne blanche du peintre qui cherche à avancer».

Son assertion semble avoir eu un écho à El Jadida, berceau, gîte et atelier à ciel ouvert d'Abdellah Belabbès. Et le plasticien doukkali de saisir son jonc pour avancer et persévérer dans la quête de territoires picturaux autres, autres que ceux déjà défrichés, remarquablement, par son pinceau, notamment le pointillisme dans une première période, et ensuite la nouvelle figuration à travers des paysages, où la mer est particulièrement mise à l'honneur, ainsi que des natures, des scènes et des personnages typiques. Sans omettre ses encres à portée philosophique, empreintes de méditation existentialiste et accompagnées dernièrement par des fragments poétiques.

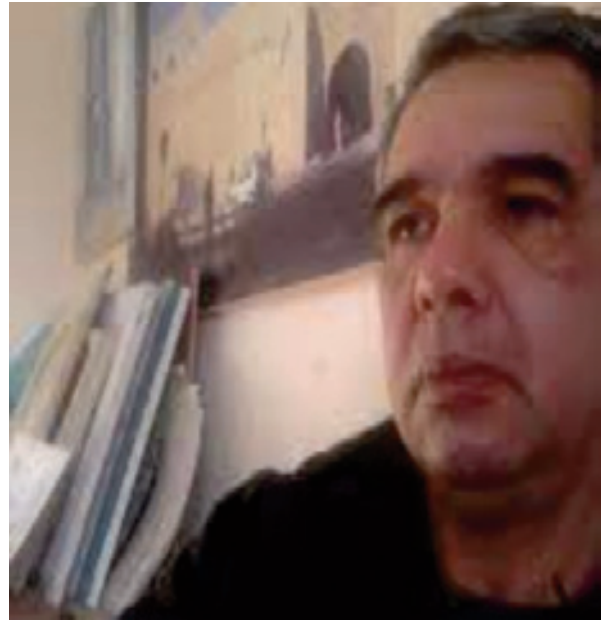
L'exploration du portrait, telle est la destination vers laquelle le peintre a avancé, et continue à cheminer, dans son expérience plastique. Mais pas n'importe quel portrait, et c'est là que réside l'inouïe force de sa démarche : le portrait explorant la mémoire collective, passée et présente, où la part du lion est réservée aux écrivains et aux intellectuels, ces sortes de voyants émerveillés.

A travers ses portraits, réfléchis et cumulés depuis un certain laps de temps, et exposés depuis 2013, Belabbès narre à notre regard sa représentation subjective, en deux dimensions, d'auteurs qu'il a côtoyés dans la vie et/ou à travers leurs écrits et leur pensée. Eclectique dans le choix de ses modèles, il fait don à notre regard profané par la laideur ambiante, dans la présente exposition, de sa perception portraitiste sacralisant cinq figures littéraires majeures: Mohamed Choukri, Driss El Khouri, Mohamed Zefzaf, Jean Genet et

Edmond Amran El Maleh. A coups de pinceau, de trait, de dessin, de taches et de déambulations au sein des tons de sa palette restreinte, il ne transcrit pas uniquement l'apparence faciale de son modèle (puisée dans une photo en général ou dans sa mémoire visuelle), mais y adjoint son interprétation des relations qui le lient/lièrent à l'écrivain peint et à son œuvre, aussi bien que sa perception du parcours du modèle qui le lui rend «sympathique». Ainsi, même le plus réaliste des portraits d'Abdellah Belabbès comporte des touches, des expressions et des facettes implicites, voire absentes des photographies originales ou de ses propres souvenirs des visages. Car, comme le propose Etienne Souriau dans son «Vocabulaire d'esthétique»: «Le portrait est (...) une interprétation et transcription, donc choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme. Bien qu'uniquement visuel, le portrait peut rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices...». Et c'est ce pari que Belabbès relève avec brio et maîtrise, refléter l'intériorité du modèle, la rendre visible.

Le regard du modèle, par le biais de la représentation par l'artiste de ses yeux, figure parmi ces indices reflétant l'intériorité dudit modèle : regard fuyant ou franc, binoculaire direct ou triadique... En fait, la représentation du regard est toujours, chez l'artiste, le point de départ de son travail pictural sur le portrait, le premier élément plastique réalisé, la matrice de la genèse de l'œuvre.

Pour pérenniser les écrivains choisis par lui, l'artiste, selon l'inspiration et la visibilité des visages, «Un visage (étant) une promesse autant qu'un fait accompli», dit Jean Hélion,



opte pour un support ou un autre: toile, papier de dessin, pages d'ouvrages ou de magazines quelconques, coupures de journaux avec des textes du modèle ou sur lui ou pages extraites de l'un de ses ouvrages. Ces dernières options manifestent, d'évidence, la volonté de consécration, par l'artiste, non seulement de l'«être», mais aussi de sa «trace». Une trace qui se voit fécondée par les auxiliaires du pinceau, les traits et lignes, les encres et résidus de matières liquides courantes, trace qui est détournée de sa fonction initiale (lire) vers une autre voie (façonner le regard).

A quoi s'ajoute le recours par le peintre à des compositions pseudo-calligraphiques formées de signes ayant l'apparence de lettres de l'alphabet arabe sans être de véritables lettres, et donnant l'illusion de former des mots. Une technique qu'adopte Belabbès soit pour représenter des traits du visage, soit pour rehausser la texture du portrait.

Le plan serré, selon la terminologie de la photographie, est privilégié par les portraits

d'Abdellah Belabbès. Et avec lui une intelligence remarquable de la verticalité, condition nécessaire à l'appropriation plastique du visage: «Un visage se reconnaît surtout aux expressions faciales qui l'animent, et pour les interpréter, l'axe vertical est essentiel» (Jacques Ninio, in «L'empreinte des sens»).

Quel que soit le support élu, les séries de portraits de Belabbès, accrochés dans la présente exposition et consacrés à cinq écrivains défunts, sont invitées aux souvenirs de cinq chevaliers de la plume qui ont cessé d'écrire tout en persistant à être présents dans notre mémoire culturelle («Créer, c'est tuer la mort», selon Romain Rolland). D'autres portraits réalisés par lui et ayant pour modèles des écrivains encore vivants nous plongent dans l'attente de leur prochain écrit. Chacun de ces portraits exposés constitue une insurrection contre l'absence, l'éloignement ou l'oubli. Et éloge du non-écrit, du jamais-écrit et de l'indicible dans l'écrit.

Saïd Ahid

## Grand concert de l'Orchestre national des jeunes du Maroc

L'Orchestre national des jeunes du Maroc (ONJM) a produit, jeudi soir au Théâtre Mohammed V de Rabat, un grand concert dans le cadre de la 7ème édition du projet "El Akademia Master class", placée sous la Présidence d'honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

Lors de ce concert organisé par l'Institut académique des arts relevant de l'Académie du Royaume du Maroc, en coopération avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la culture -, l'orchestre, qui comprend de jeunes musiciens de la Gendarmerie Royale, de la Garde Royale et des Forces Royales Air, a gratifié le public, venu nombreux assister à ce spectacle, de chefs-d'œuvre musicaux intemporels.

Le spectacle a également été marqué par la participation de membres de l'Opéra de Berlin et de musiciens en provenance d'Italie, d'Espagne, de France, des États-Unis

d'Amérique, d'Argentine et du Venezuela, qui ont partagé leurs expériences avec des jeunes issus de 12 villes marocaines, en interprétant des pièces célèbres, dont le chef-d'œuvre "Sawt Al Hassan" de l'auteur-compositeur feu Fathallah Lamghari.

Le concert a également vu la participation de la chorale de l'artiste Mohamed Briouel, qui a offert au public une sélection d'œuvres puisées du patrimoine musical andalou et gharinati.

Dans une déclaration à la MAP, Monia Rizkallah, cheffe d'orchestre et première cheffe d'attaque à l'Opéra de Berlin, a indiqué que le concert a été marqué par la participation de musiciens de différents pays et confessions qui "ont partagé leur expérience artistique avec de jeunes artistes marocains talentueux".

Ce spectacle offre l'opportunité d'améliorer la communication entre les sociétés et

la compréhension entre les peuples, mais aussi d'explorer des musiques d'origines différentes, a-t-elle considéré.

La septième édition du projet "El Akademia Master class" a bénéficié de la coopération de l'Académie du Royaume du Maroc, dont le siège à Rabat a accueilli une résidence artistique, des ateliers Master class organisés au cours de cette édition qui s'étale du 12 au 25 juillet, a-t-elle fait valoir, exprimant ses remerciements à l'Académie du Royaume du Maroc pour cette collaboration.

L'Orchestre national des jeunes du Maroc devrait produire deux autres concerts à Meknès (22 juillet) et à Ifrane (24 juillet).

Fondé par la Marocaine Monia Rizkallah, le projet "El Akademia Master class" vise à encourager les jeunes musiciens marocains talentueux et à valoriser leur professionnalisme par des échanges musicaux et sociaux avec des formateurs (musiciens ex-

périmentés issus de grands orchestres internationaux) et de jeunes musiciens étrangers.

Fondatrice et présidente-directrice du projet "El Akademia Master class", Monia Rizkallah a débuté en France avec un parcours d'exception qui la mènera à Varsovie et Berlin pour devenir première cheffe d'attaque à l'Opéra de Berlin. Depuis, elle multiplie les participations aux plus grands orchestres internationaux et collabore avec des chanteurs d'opéra célèbres.

L'Institut académique des arts figure parmi les organes scientifiques de l'Académie du Royaume du Maroc, et ses missions consistent notamment à développer la création artistique, allouer l'attention aux arts et au patrimoine artistique marocain authentique, sous toutes ses formes, et à la diversité de ses composantes, œuvrer à le faire connaître et contribuer à sa préservation et à sa valorisation par tous les moyens disponibles.



44<sup>ème</sup> Moussem d'Assilah

## Regards croisés sur la critique artistique au Maroc

Des chercheurs, universitaires, artistes et critiques marocains ont livré, jeudi à Assilah, des regards croisés sur les réalités de la critique artistique au Maroc.

Lors de la deuxième session du colloque "La peinture marocaine et le discours critique", organisé dans le cadre de l'édition d'été du 44<sup>ème</sup> Moussem culturel international d'Assilah, les participants ont mis l'accent sur le rôle de la critique artistique, les contraintes auxquelles elle est confrontée et son importance dans l'industrie artistique marocaine.

Dans ce sens, les intervenants ont expliqué que le rôle du critique d'art consiste à analyser les informations révélées en se basant sur les principes scientifiques de la recherche, ajoutant qu'"il s'agit également d'apporter un regard expérimenté, qui se prononce par rapport à l'œuvre d'un artiste ou bien à l'événement".

Ils ont, en outre, relevé que la critique artistique marocaine doit encore se développer, déplorant, entre autres, "le manque d'un regard analytique approfondi sur les œuvres".

Les intervenants ont aussi souligné

que la dynamique de la critique artistique est l'un des sujets importants qui nécessitent davantage de recherches et de discussions approfondies.

Par ailleurs, les participants ont indiqué que les contraintes auxquelles est confrontée la critique artistique sont importantes car elles résultent d'une réalité culturelle, dont plusieurs aspects doivent être examinés, mettant l'accent sur le rôle important des institutions de formation telles que l'Institut national des beaux arts et les universités dans la formation d'une nouvelle



génération de critiques.

Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux ateliers de traduction, notamment dans un contexte de mondialisation, expliquant que l'implication des artistes et des critiques dans cette dynamique mondiale nécessite de se familiariser avec les différentes terminologies, concepts et discours.

A l'issue de ce colloque, une pléiade de personnalités de tous bords, accompagnées du secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaïssa, ont visité les différents ateliers d'arts plastiques (peinture murale, gravure et lithographie) qui ont connu la participation de plusieurs artistes de différentes nationalités.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette 44<sup>ème</sup> édition du Moussem d'Assilah qui se tient du 4 au 25 juillet, est organisée par la Fondation du Forum d'Assilah en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication-Département de la culture et la commune d'Assilah.

Bouillon de culture

### Cinéma

Le film "Murs effondrés" du réalisateur marocain Hakim Belabbès a été retenu dans la "short list" du 19<sup>ème</sup> Festival international du film musulman de Kazan, prévu du 5 au 9 septembre prochain dans la capitale du Tatarstan, une république russe située à 800 km à l'est de Moscou.

Le long-métrage de 136 minutes a été sélectionné pour concourir dans la catégorie "longs-métrages" aux côtés de neuf autres films de Russie, d'Inde, d'Irak, de Tunisie, d'Iran, du Tadjikistan, de Turquie, de Syrie et de Grèce, selon le programme du festival, dévoilé par les organisateurs.

Au total, 52 œuvres cinématographiques de 21 pays (Russie, Iran, Syrie, Inde, Irak, Maroc, Tadjikistan, Turquie, Grèce, Oman, Kirghizistan, Tunisie, Pakistan, Bangladesh, Arabie Saoudite, Grande-Bretagne, Sénégal, Népal, Kazakhstan, Égypte, Algérie) seront en lice dans les catégories "Longs-métrages", "Courts-métrages", "Longs documentaires", "Courts documentaires" et "Compétition nationale", qui inclut des œuvres réalisées au Tatarstan.

Le comité de sélection du festival a reçu un total de 712 œuvres cinématographiques provenant de 44 pays pour participer à cette édition.

"Murs effondrés" réunit une pléiade d'acteurs de différentes générations, dont Amine Naji, Hassna Moumni, Zhou Slimani et Sanaa El Alaoui, entre autres.

A travers ce film, dont l'action se déroule dans la ville de Bejaad, Hakim Belabbès, avec une empreinte omniprésente et une émotion prédominante, plonge le public dans des histoires de la vie quotidienne, difficile pour certains et clémente pour d'autres, d'hommes et de femmes, épouses et maris, mères et pères, fils et filles. Ces différents visages racontent à la fois les contrastes, les injustices et les plus beaux cadeaux du destin, tout en exprimant un deuil suite à la perte d'un être cher jusqu'à une nouvelle naissance qui apporte espoir et bonheur.

### Jay-Z et les autres

## New York célèbre 50 ans de hip-hop

Les textes du rappeur Jay-Z s'affichent sur les façades art déco de la grande bibliothèque de Brooklyn; le Yankee Stadium s'appête à accueillir un concert événement avec les pionniers du genre: berceau du hip-hop, New York célèbre les 50 ans d'un courant né dans ses ghettos et devenu dominant.

A l'intérieur de la bibliothèque, une vaste et élogieuse exposition retrace la carrière emblématique de l'enfant de Brooklyn, qui a construit sa légende comme un conte de fées moderne: ancien dealer des "Marcy Projects", la cité HLM où il a grandi, Shawn Corey Carter -- alias Jay-Z -- est devenu dans les années 1990 et 2000 l'un des plus grands rappeurs américains, puis un homme d'affaires milliardaire à la tête d'un empire du divertissement, Roc Nation, qui a conçu la rétrospective.

"Je n'ai pas vraiment visité beaucoup d'expositions. Alors voir ça, pour mon rappeur préféré, c'est assez hallucinant", savoure Jamarly Thomas -- "ou Jay-T", s'agit-il --, un employé d'entrepôt de 31 ans, venu du Bronx.

"Pour beaucoup de jeunes Afro-Américains qui viennent, il (Jay-Z, ndlr) peut leur montrer qu'ils peuvent devenir plus grands", ajoute Jamarly.

Née à Brooklyn, Amanda Brown, 28 ans, apprécie que Jay-Z "reçoive tous ces éloges" de son vivant.

Le rappeur, qui forme avec Beyoncé l'un des couples les plus célèbres de la culture populaire, a multiplié les tubes -- "Hard Knock Life (Ghetto Anthem)", "Izzo (H.O.V.A.)" -- et dépassé les frontières du rap avec l'ode à New York "Empire State of Mind".

Il a aussi placé durant sa carrière 14 de ses



albums en tête du classement américain de référence Billboard 200 (seuls les Beatles ont fait mieux, avec 19).

Gratuite, l'exposition "The Book of HOV" (l'un des surnoms de Jay-Z), a ouvert vendredi et de longues files d'attente se sont formées tout le week-end pour visiter les lieux ou s'inscrire à la bibliothèque afin de collectionner l'un des treize modèles inédits de cartes d'adhérent de la "Brooklyn Library", estampillés des pochettes d'album de l'artiste.

L'hommage au rappeur précède l'inauguration, le 2 août, d'une autre rétrospective immersive sur l'histoire du hip-hop au "Hall des Lumières", l'antenne new-yorkaise du réseau Culturespaces.

Séances de graffiti ou de breakdance dans les bibliothèques, "block parties", concerts... de nombreuses autres initiatives fleurissent pour célébrer les 50 ans d'un courant né dans le Bronx pour s'évader de la pauvreté et des discriminations contre les Afro-Américains et les hispaniques, et devenu un phénomène brassant des milliards de dollars, qui inspire la musique, mais aussi le sport et la mode.

"Célébrer 50 ans, c'est extraordinaire. Parce que tout ça n'avait aucune valeur. Quand nous avons commencé, personne ne voulait engager un DJ, un MC ou des breakdancers", souligne Ralph McDaniels, coordinateur hip-hop pour les

bibliothèques de l'arrondissement de Queens, et dont l'émission télé "Video Music Box" était un rendez-vous incontournable de la scène rap locale dans les années 1980 et 1990, qui a braqué les projecteurs sur de futures stars comme Jay-Z, Nas, LL Cool J ou The Notorious B.I.G., tué en 1997.

L'anniversaire est fixé au 11 août 1973. Ce jour-là, au rez-de-chaussée d'un immeuble HLM au 1520 Sedgwick Avenue, dans le Bronx, un DJ d'origine jamaïcaine, Clive Campbell, alias DJ Kool Herc, innove: en faisant tourner le même disque sur deux platines, il isole les séquences de rythmes et percussions et les fait durer dans les enceintes, préfigurant le "breakbeat", composante essentielle de la musique hip-hop.

Cinquante ans après, le 11 août 2023, DJ Kool Herc partagera l'affiche d'un méga-concert au Yankee Stadium, où sont annoncés d'autres vétérans comme Grandmaster Caz, Kurtis Blow, The Sugarhill Gang, la pionnière Roxanne Shante, mais aussi Lil Kim, Ice Cube, Snoop Dogg et Run DMC.

Signe de son influence, le hip-hop nourrit même les ventes aux enchères. Depuis mardi, on peut s'offrir chez Sotheby's une bague sertie de rubis et de diamants portée par Tupac Shakur, icône de la "West Coast" californienne -- mais née à Harlem -- et mort assassiné en 1996. Estimation du bijou: 200.000 à 300.000 dollars.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

ENGIN	MAT DÉMONS TRATIF	BÊTE MAIS DOUX	EN VOGUE BLEU	POTELÉ	CUBE OUVERTE	BEAUCOUP FIXE
				GROS DÉDUIT		
DÉSERT			COMBINAISON		CRACK	
	CHEVÊCHE					
BERGE ÉPOQUE			SYMBOLE DE L'NÉLUM		AMINCHE VEINE	TÊTE D'AFFICHE
NÉANT	VENTILÉ	MAS-TU-VU	ARTICLE INDÉFINI	REFUGE		MAÎTRE CARRÉ
				EN AMONT VASE		RAPYUM VOLEUR
FIN DE VERBE		PÂTES				
COUPÉ COURT			LETTRES DE NASR		TOUFFES RÈGLE PLATE	LIEU DE DÉLICES ACIDULÉE
		CRUISEES				
COOL GROUPE	MORCEAU D'EBÈNE	NÉON	PRONOM	INTENSE		
				PRONOM PERSONNEL	LETTRES DE BOERS	
INCOMP. ÉTENT				FOU		

## Solution mots flechés d'hier

BAC	CAL	AUREA	T	D	C
THANATOS	CLERC	AL	URS	UNI	TAC
SOLILOQUE	UE	NUUK	LE	APERÇU	CRACK
FAÇON	FACTUM	IBIS	TERNIS	FAÇON	CRACK
CIRCONVENIR	ELUE	TE	EST		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaieb  
Alain Bouitby  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadja Sals (Responsable)  
Myriem Bchane  
Khadja Halafi  
Mariama Farki  
Elkardoussi Elmehdi

**Révision**  
Abdelouassim Warrach  
**Secrétariat**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmedou El Kabab (Ladysoum)  
Abdelali Khalilad (Esaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab-Sahnoun  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P: 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 62 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annonces@libe.ma

Youssef El Gabs  
Moussa El Yousseoufi  
Leubna Baghdadi  
Latifa Mounir  
Khaïr Aït Dahman  
Sihem Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue de l'E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.25.44  
Fax: 0522 31.28.30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse: 130/04

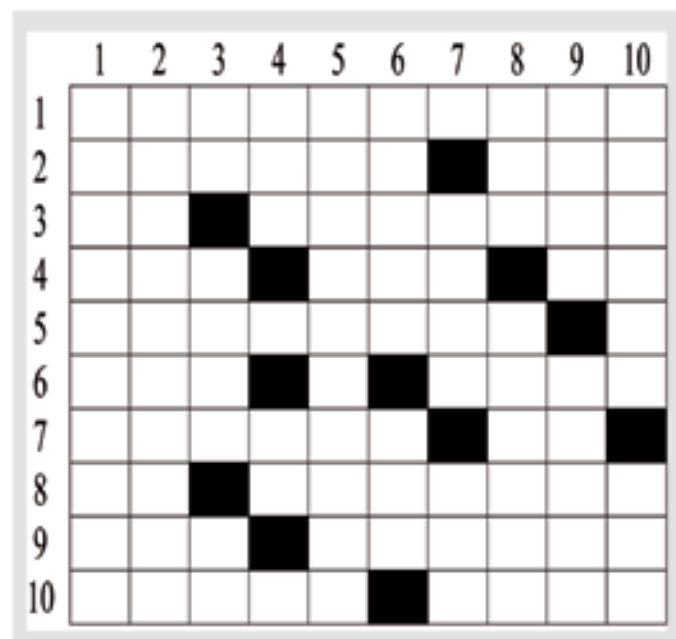
Site web: www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

المغرب  
OJb  
MAROC  
2017  
www.ojb.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- Gros sur la grille
- Boulevard – Saison
- Outil d'ajustage – Imiter
- Déesse grecque – Perdit de l'eau – Astate
- Chagrin
- Artère – Quote-part
- Son de cloche – Carte
- Paresseux – Travailler
- Suspension – Soudard
- Ecarteur – Roi au théâtre

## VERTICALEMENT

- Censure
- Intrigant
- Note – Déduite – Longueur jaune
- Ils font l'âge – Saint des Pyrénées
- Feu de ménage
- Très amaigris – Dêvêtue
- Corrompu – Bas
- Brame – Éliminé
- Feu de Sicile – Aura le cran
- Ville du Royaume – Réseau de France

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	3			8				
8	4			9	3	7		
1	9	3				4		
4	7	5						9
6	9					5	1	
2					8	6	4	
	2			5	4	7		
	4	7	9		1	5		
			7			9		

## Moyen

3	4	9				8		
						4	6	
		5			1			7
			6	2		8		
	6	1	8	4	2	7		
	2	7	9					
1		9				5		
	9	2						
		8				6	3	9

## Difficile

5	3							
7	6			3	9			
			9	1	6			
				3	9			
9	6		2	4	8	3		
		1	9					
	1	2		5				
3	7			6	9			
				8	2			

## Expert

4		1						8
		6						
5	1	2				4	7	
6			2	9	5			
			9	3	6			2
1	4				2	8	5	
						2		
8					1			6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

6	7	3	4	1	9	8	5	2
4	5	1	6	8	2	3	9	7
2	9	8	3	5	7	4	6	1
8	4	5	2	6	1	9	7	3
3	2	6	7	9	5	1	4	8
9	1	7	8	3	4	6	2	5
1	6	9	5	7	8	2	3	4
5	3	4	1	2	6	7	8	9
7	8	2	9	4	3	5	1	6

## Moyen

8	9	2	4	6	3	1	5	7
5	6	3	8	1	7	4	2	9
1	4	7	2	9	5	6	8	3
7	1	5	9	8	6	3	4	2
6	2	4	7	3	1	5	9	8
3	8	9	5	2	4	7	6	1
4	3	8	1	5	2	9	7	6
2	5	6	3	7	9	8	1	4
9	7	1	6	4	8	2	3	5

## Difficile

7	5	1	2	4	3	9	6	8
4	9	8	7	6	5	1	3	2
2	3	6	1	9	8	5	4	7
5	8	9	6	2	4	3	7	1
3	1	4	8	5	7	6	2	9
6	2	7	9	3	1	4	8	5
8	6	2	3	1	9	7	5	4
9	7	5	4	8	6	2	1	3
1	4	3	5	7	2	8	9	6

## Expert

3	7	8	1	5	6	4	2	9
1	6	9	8	2	4	5	3	7
5	2	4	9	7	3	8	1	6
9	1	5	2	3	8	7	6	4
2	4	7	6	1	5	3	9	8
8	3	6	4	9	7	1	5	2
7	9	1	3	8	2	6	4	5
6	5	2	7	4	1	9	8	3
4	8	3	5	6	9	2	7	1

# Les abeilles d'Irak bataillent contre la sécheresse pour produire leur miel

**A**u pied des palmiers majestueux, Mohamed Aliaoui soulève le couvercle d'une des dizaines de ruches bourdonnantes qu'il surveille dans le centre de l'Irak, où sécheresse et hausse des températures affectent la production de miel.

Dans la province de Babylone, son entreprise a réparti des dizaines de ruches sur deux sites. Au milieu des vergers assoiffés du village d'Al-Raghila, une quarantaine de boîtes en bois s'alignent près des melons et des pastèques, qui poussent difficilement sous un soleil de plomb craquelant la terre.

Alors pour échapper aux températures estivales frôlant les 50 degrés, l'essentiel de sa production de miel a été déplacé pour la saison: sept sites ont été relocalisés sur les hauteurs du Kurdistan autonome (nord), où les abeilles bénéficient d'un peu de fraîcheur et de verdure abondante, source de nectar et de pollen.

"Si on ne déplace pas les abeilles, elles s'épuisent", justifie M. Aliaoui, directeur-adjoint de l'Association des apiculteurs de Najaf.

Car dans le centre de l'Irak, "il n'y a pas d'eau, donc pas de plantes",



confie à l'AFP l'apiculteur de 43 ans. Pour trouver de la verdure et butiner, l'abeille doit parcourir des distances toujours plus longues: "quatre ou cinq kilomètres" au lieu de quelques centaines de mètres quand elle dispose d'une végétation luxuriante, signale-t-il.

"Cela impacte son espérance de vie. L'ouvrière, dans de bonnes

conditions, peut vivre 60 jours. Dans les circonstances actuelles, c'est 20 jours", explique ce responsable des ruches chez un producteur privé, rappelant que la température optimale pour une abeille est de 30-35 degrés.

Conséquence: si au début des années 2000, une ruche produisait entre 20 et 25 kilos par an, aujourd'hui elle ne dépasse guère les cinq kilos.

En cette matinée de juillet, M. Aliaoui et son équipe, le visage protégé par un chapeau d'apiculteur, inspectent les ruches d'Al-Raghila. Muni d'un enfumoir dont la fumée apaise les abeilles, ils soulèvent les couvercles et sortent plusieurs cadres: sur les alvéoles de cire, les ouvrières s'agglutinent autour de la reine, semblablement plus grosse.

Considéré par l'ONU comme l'un des cinq pays au monde les plus exposés à certains effets du changement climatique, l'Irak subit cette année sa quatrième saison de sécheresse consécutive.

Outre le manque de précipitations, des températures en hausse et une désertification galopante, le gouvernement fustige surtout les barages turcs et iraniens construits en amont, responsables d'une chute drastique du débit des fleuves traversant l'Irak.

Hachem al-Zeheiri, directeur de la section apiculture au ministère de l'Agriculture, reste optimiste. En 2022, la production de miel irakien -- hors Kurdistan -- s'est élevée à 870 tonnes, contre un peu plus de 700 tonnes en 2021. "D'année en année ça augmente", assure-t-il.

En 2022, le Kurdistan produisait 850 tonnes. M. Zeheiri a préparé une étude sur les avantages à transporter les ruches du centre et du sud de l'Irak vers le Kurdistan, et vice-versa, "en fonction des besoins". Il appelle aussi les apiculteurs à prendre les précautions nécessaires: placer les ruches sous un auvent de roseau, près des ar-

# Les talents cachés des peintres de l'Égypte antique révélés au grand jour

**S**ur le portrait de Ramsès II, la position du Sceptre avait été subtilement modifiée, il y a plus de 3.000 ans: l'imagerie scientifique a révélé des retouches artistiques jusqu'ici invisibles sur des œuvres de l'Égypte antique, signe que les peintres de l'époque savaient s'affranchir des règles de l'art.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'égyptologie considère l'art pharaonique comme très conventionnel, répondant à des codes stéréotypés contraignants, rappelle une étude parue mercredi dans PLOS One, la revue américaine de la Public Library of Science.

Les artisans-peintres qui oeuvraient dans les chapelles funéraires "n'échappent pas à ces préjugés", selon lesquels ils se seraient contentés de transférer sur les parois des murs des motifs prédéfinis, relèvent les auteurs.

Mais en explorant les peintures des tombes de la vallée des Rois, les scientifiques ont découvert des traces d'une inventivité jusqu'ici insoupçonnée.

Notamment dans le tombeau du prêtre Nakhthamon, orné d'une représentation de Ramsès II peinte vers 1.200 ans avant notre ère. Le célèbre pharaon y est dépeint de profil, portant coiffé et collier, muni d'un sceptre royal.

Derrière l'image visible se cache une toute autre composition, révélée par de nouvelles techniques d'imagerie et d'analyse chimique portatives, qui permettent d'étudier les œuvres sur

place, sans les détériorer.

Les outils sont disposés sur un petit robot se déplaçant le long des parois peintes. Grâce à sa vision à différentes longueurs d'ondes lumineuses (rayons X, ultra-violet, infrarouge, ...), le robot peut "scruter la matière" en profondeur, tel un scanner médical, explique à l'AFP Philippe Walter, chercheur au Centre national français de la recherche scientifique (CNRS) et co-auteur de



l'étude.

Au bout de quelques instants seulement, sont apparus des traits totalement invisibles à l'œil nu: un collier et une coiffe sous-jacents qui "n'ont pas la forme que celle qu'on voit aujourd'hui", décrit le chimiste spécialisé dans l'étude des matériaux du patrimoine culturel.

La position du spectre royal avait également été retouchée, pour suivre un nouveau tracé des épaules de Ramsès II - beaucoup plus bas que dans la première version.

"On ne s'attendait pas à voir de telles modifications sur une représentation de pharaon censée être très formelle" et figée dans le temps, raconte l'égyptologue Philippe Martinez, chercheur CNRS et co-auteur de l'étude.

L'enquête menée par une équipe interdisciplinaire a déniché des retouches similaires dans une sépulture datant à peu près de la même époque (entre 1.400 et 1.200 ans avant notre ère): le tombeau de Menna, où une peinture représente ce noble de Louxor les deux bras tendus vers le dieu des morts Osiris, en signe d'adoration.

En filigrane, on y devinait la présence d'un "troisième" bras, que l'étude a confirmé: au fil de la conception, le bras de Menna a été déplacé pour se rapprocher de son visage.

Les analyses chimiques ont en outre montré des changements de pigments utilisés pour la couleur de la chair du personnage.

Combien d'années se sont écoulées entre les

retouches? Ont-elles été réalisées par les mêmes peintres? Difficile de le savoir, mais les scientifiques les jugent suffisamment importantes pour y voir une "liberté de création".

Ce qui fait voler en éclats la vision d'un art "où tout le tracé est préparé à l'avance et où l'artiste n'inventerait rien face au mur", analyse Philippe Martinez.

L'égyptologue suppose au contraire une démarche complexe. Qu'elle soit du fait d'un commanditaire ou du peintre lui-même, elle venait corriger une "œuvre qui n'était pas jugée +nefer+", terme signifiant la perfection dans la langue égyptienne ancienne - qui ne contient aucun mot connu pour désigner l'art.

Parce qu'il change "la composition même de l'image", l'artiste effectue "un choix cohérent", apportant une touche personnelle qui n'a rien à voir avec la restauration d'un tableau, ajoute Philippe Walter.

"On retrouve cette même démarche complexe chez les grands peintres de la Renaissance: le Titien qui change l'angle de ses visages, Raphaël la position de la jambe du Christ...", relève l'expert.

Si la pratique se confirmait dans d'autres œuvres de l'Égypte antique, l'art pharaonique se rapprocherait alors davantage de nos "standards esthétiques actuels, nourris par l'art gréco-romain", avance Philippe Martinez.





## Quels sont les enjeux des élections générales en Espagne ?

*Décryptage de l'analyste politique Javier Fernandez Arribas*

**L**es Espagnols éliront ce dimanche les 350 députés et 208 des 265 sénateurs de la 15<sup>ème</sup> législature, dans le cadre des élections générales anticipées, qui se tiennent pour la première fois en été.

L'expert et analyste politique Javier Fernandez Arribas, analyse, pour la MAP, les enjeux et les attentes de ces élections organisées en pleine présidence espagnole de l'Union européenne (UE).

### Quels sont les enjeux de ces élections ?

Les enjeux de ces élections pourraient se résumer au choix du peuple espagnol entre deux programmes électoraux avec des principes et des valeurs qui défendent clairement l'Etat de droit, des mesures économiques et sociales pour tous et le respect des institutions et pratiques démocratiques.

Les Espagnols sont, donc, appelés à choisir entre deux modèles de gouvernance pour les quatre prochaines années. Toutefois, des coalitions seraient nécessaires pour former le prochain gouvernement espagnol.

D'un point de vue logistique, le défi consiste à faire en sorte que tous les Espagnols qui souhaitent voter puissent le faire. Reste à savoir le niveau de mobilisation des citoyens, car c'est la première fois



dans l'histoire de l'Espagne que des élections générales seront organisées au milieu de l'été.

### Qu'attendent les Espagnols de ces élections ?

Comme tous les citoyens du monde,

les Espagnols attendent des solutions ou au moins des propositions concrètes à leurs problèmes quotidiens : L'inflation baisse, mais le pouvoir d'achat en pâtit encore, les pensions doivent augmenter pour permettre aux retraités de vivre dignement. Les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'une éducation et d'un emploi décent.

Bref, les citoyens attendent du nouveau gouvernement qu'il améliore leurs conditions de vie.

Le plus important est de garantir une stabilité institutionnelle permettront de réaliser les objectifs escomptés en matière économique, sociale et de progrès, notamment dans une conjoncture marquée par la présidence espagnole de l'UE.

**Selon les programmes électoraux, ce scrutin confronte deux modèles de gestion totalement opposés. Quelle lecture faites-vous des deux projets ?**

Oui, effectivement il s'agit de deux modèles de gouvernance. Avec son programme, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) tente de capter le vote des jeunes, tout en renforçant la couverture sociale des plus défavorisés. Il propose la gratuité des études universitaires et de la formation professionnelle supérieure pour les étudiants qui réussissent leur cursus du premier coup et la création de 250.000 nouvelles places de formation professionnelle.

Les socialistes s'engagent également à mettre en place un système de gratuité des transports pour tous les jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans, à mettre à la disposition 183.000 logements locatifs publics, dont la moitié pour les jeunes et à réduire les listes d'attente par la loi dans le système de santé publique.

Le programme du PP porte le slogan "c'est le moment", dans lequel il propose des mesures de réduction d'impôts et se dit prêt à apporter quelques modifications aux lois sur l'euthanasie et l'avortement, mais aussi à les abroger.

La formation dirigée par Alberto Nunez Feijoo plaide pour la réduction de la TVA sur certains produits alimentaires de base tels que la viande, le poisson ou les conserves, même s'il s'agit d'une réduction temporaire, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et la simplification de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises en difficulté et celles qui embauchent un grand nombre de personnes en contrat à durée indéterminée.

Elle s'engage également à l'abrogation de la loi sur le logement et la création d'un pacte d'Etat pour le logement, afin de le rendre plus abordable et à l'abrogation de la loi sur la mémoire démocratique pour "éliminer les obstacles qui empêchent le rétablissement de l'harmonie et de l'accord".

### Comment évaluez-vous le déroulement de la campagne électorale ?

Malheureusement, il y a eu trop de demi-vérités qui sont des mensonges très préjudiciables, ainsi que des informations manipulées qui ne correspondent pas à la réalité des citoyens.

Les partis qui se sont davantage concentrés sur les propositions obtiendront le plus de soutien de la part des électeurs qui veulent des solutions crédibles et solvables, et non de fausses promesses qui ne pourront pas être tenues.

**Propos recueillis par Omar El Mrabet**

## Système électoral en Espagne

Ce dimanche 23 juillet, des élections générales auront lieu en Espagne. Il s'agit des 16<sup>èmes</sup> élections générales depuis l'adoption de la Constitution de 1978, les premières à se dérouler dans un mois de juillet. Initialement prévues en décembre 2023, après les élections régionales et municipales de mai dernier, le président du gouvernement, Pedro Sánchez, a annoncé le 29 mai la dissolution des deux chambres du Parlement et l'anticipation des élections au dimanche 23 juillet. La convocation des élections (décret royal 400/2023) a été publiée au Bulletin officiel de l'Etat le 30 mai, à l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire.

Pour le Congrès des députés, 350 sièges sont élus selon la méthode D'Hondt et la représentation proportionnelle à liste bloquée avec un seuil de 3 % des votes valides, y compris les votes blancs, appliqué dans chaque circonscription. Les partis qui n'atteignent pas ce seuil ne sont pas pris en compte pour la répartition des sièges.

Chaque circonscription a droit à un minimum initial de deux sièges, les 248 sièges restants étant répartis entre les groupes proportionnellement à leur population.

Le nombre de députés attribués a été défini dans le BOE (Bulletin officiel de l'Etat) de la convocation des élections. Par rapport aux élections précédentes tenues en 2019, Valence a gagné un député au détriment de Badajoz.

Le système favorise les provinces moins peuplées ("l'Espagne vide"), mais cela n'est pas dû à la méthode D'Hont, mais à la répartition des sièges. 102 sièges sont attribués de manière égale à toutes les provinces, tandis que seuls les 248 sièges restants sont attribués proportionnellement à la population. Exemple : la province d'Alava (327.000 habitants) élit 4 députés (2+2). La Navarre (650.000 habitants) en élit 5 (2+3). Pratiquement le double de la population n'apporte qu'un siège supplémentaire, dans ce cas comme dans d'autres. Les provinces les plus peuplées sont perdantes. Si les 350 sièges étaient répartis intégralement en fonction de la population, les résultats varieraient considérablement.

Pour le Sénat, 208 sièges sont élus au moyen d'un scrutin de liste ouverte à blocs partiels, les électeurs votant pour des candidats individuels plutôt que pour des partis. Dans les circonscriptions qui élisent quatre sièges, les électeurs peuvent voter pour trois candidats au maximum ; dans celles qui élisent deux ou trois sièges, pour deux candidats au maximum ; et pour un candidat dans les districts uninominaux.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT  
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 12/2023/B.G.C/P.AZ

Le 16 AOUT 2023 à 11 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AZILAL RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE D'AZILAL -LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six cent mille dirhams (600 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante millions quatre cent quarante et un mille neuf cent soixante et un dirhams et 72 centimes (40.441.961,72 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

- Les échantillons et les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique du groupement des communes au plus tard le : 15 août 2023 à 16 Heures 30 min.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	1
J	J4	1

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 5385/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT  
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 13/2023/B.G.C/P.AZ

Le 16 AOUT 2023 à 12 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES CENTRES DES COMMUNES TANANT ET OUAOUZERTH RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE D'AZILAL -LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit cent mille dirhams (800 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinquante-sept millions quatre cent soixante-dix mille quatre cent vingt dirhams et 16 centimes (57.470.420,16 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

- Les échantillons et les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique du groupement des communes au plus tard le : 15 août 2023 à 16 Heures 30 min.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	1
J	J4	1

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 5386/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT  
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 15/2023/B.G.C/P.AZ

Le 17 AOUT 2023 à 12 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES CENTRES DES COMMUNES AIT MAZIGH, ISSERKSI ET TIFERTE NAJIT HAMZA, RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE D'AZILAL -LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq cent mille dirhams (500 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trente et un millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent cinquante-sept dirhams et 11 centimes (31.972.557,11 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

- Les échantillons et les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique du groupement des communes au plus tard le : 16 août 2023 à 16 Heures 30 min.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	1
J	J4	2

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 5388/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT  
ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 14/2023/B.G.C/P.AZ

Le 17 AOUT 2023 à 11 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE AIT OUKABLI RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL -LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six cent mille dirhams (600 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent seize dirhams 57 centimes (39.999.316,57 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Les échantillons et les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique du groupement des communes au plus tard le : 16 août 2023 à 16 Heures 30 min.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	1
J	J4	2

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 5387/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
SERVICE MARCHÉS

**AVIS MODIFICATIF**  
**De l' A.O.0 n° 11/2022/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 11/2022/CZ ayant pour objet :

**TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU LOTISSEMENT RELATIF A L'OPERATION INTEGRE DE LA ZONE D'ACTIVITE 3ème TRANCHE A LA VILLE DE ZEMAMRA.**

Que des modifications sont faites et elle sont comme suit :

La séance d'ouverture des plis prévue le : 24/07/2023 à 10H00 sera reportée au Vendredi 04/08/2023 à 10H00.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un millions Cinquante Huit mille Deux Cent Trente et Un Dirhams 29Cts TTC (1.058.231,29DH TTC).**

N° 5364/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE RHAMNA

**Objet : TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LA RN9  
DU PK 125+000 AU PK 231+000 -PROVINCE DE RHAMNA-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2023**  
**OUVERTURE DES PLS LE 17/08/2023**

Le 17/08/2023 à 10h30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benqueir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LA RN9 DU PK  
125+000 AU PK 231+000 -PROVINCE DE RHAMNA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante et un mille Sept cent Dirhams (41 700,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Sept cent quatre-vingt et un Mille Neuf cent seize dirhams quatre-vingt Centimes (2 781 916,80 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrent s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés publics sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
X	X.1 et X.2	2

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 5367/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA QUALIFICATION  
Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation professionnelle de l'Oriental  
Direction provinciale de Jerada

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 25/08/2023 à 10h00, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la Direction Provinciale de Jerada SIS quartier administratif/Jerada l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet	Estimation	Cautionnement provisoire
06/AJ/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada(ZONE B1) Jerada à 10H00	7 040 130,00 DHS. TTC	125 000,00DHS
07/AJ/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada(ZONE B2) Jerada à 10H30	7 019 991,00 DHS. TTC	120 000,00 DHS
08/AJ/2023	La restauration collective au sein des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Jerada(ZONE B3) Jerada à 11H00	7 578 153,00 DHS. TTC	129 000,00 DHS

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada.Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I (28 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se fera exclusivement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics conformément à l'article n° 43 de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 5365/PA

Ministre de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche scientifique  
et de l'Innovation  
Université Hassan I<sup>er</sup>  
Professeur  
Sémiat



وزارة التعليم العالي  
و البحث العلمي و الابتكار  
جامعة الحسن الأول  
الرباط  
سلمات

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'Université Hassan I<sup>er</sup> de Sémiat annonce des Concours pour le Recrutement de (04 postes) cadres Administratifs et Techniques (Session 16/08/2023), au profit de ses établissements selon les Spécialités demandées cités au tableau suivant :

Etablissements	Grade	Spécialités	N. P	Adresses
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Sémiat	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca BP 784 Sémiat Tél: 0620712606 / Fax: 0620704887
	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrachid	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	Boulevard de l'Université BP 239 Berrachid Tél:0622202470 Fax: 0622204008
	Techniciens 3ème grade	Réseaux Informatiques	01	

Les candidats(es) intéressé(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.ahj.ac.ma](http://E-concours.ahj.ac.ma). Le dernier délai d'inscription sur le site [www.ahj.ac.ma](http://www.ahj.ac.ma) le 08/08/2023

**Conditions de participation :**

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

**Pour les techniciens 3<sup>ème</sup> grade.**

Le diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de formation professionnelle créés selon le décret n 2.86.325 du 9 Janvier 1987 ou tout diplôme équivalent selon les dispositions réglementaire en œuvre selon le décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

1. Demande de candidature adressée au chef d'établissement concerné ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Quatre curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Le site web suivant : [E-concours.ahj.ac.ma](http://E-concours.ahj.ac.ma)

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'atteste seront publiées sur le portail et sur les sites institutionnels.

N° 5366/PA

**Avis de constitution**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE DROGUERIE AKKARRICH S.A.R.L  
Objet :  
• Achat et vente de matériaux de construction  
• Droguiste (marchand) en gros  
• Importation et exportation (marchand) ou intermédiaire effectuant

Gérance :  
• Mr. AKKARRICH MAHMOUD De Nationalité Marocaine Né le 15/03/1988 CIN N° S648885 Demeurant à RUE SIDI YAHYA IMZOUEN AL HOCEIMA.  
Capital : 100.000,00 DH  
Capital Social  
Mr. AKKARRICH MAHMOUD ..... 400 PARTS.  
Mr. AKKARRICH MOHAMMED ..... 300 PARTS  
Mr. AKKARRICH AYOUB ..... 300 PARTS  
Soit au total mille PARTS 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.  
Siège Social : DOUAR ARBIA LOUTA TROUGOUT DRIOUCH.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 14/07/2023 sous le n°186.  
**N° 5370/PA**

**Avis de constitution**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: STE M.D.F.SLAMANCA = SARL AU  
Objet :  
• Entrepreneur menuisier  
• Entrepreneur de peinture en bâtiments  
• Entrepreneur de la plantation ou de l'entretien des parcs jardins avenues etc

Gérance :  
-Mr. LABCIRI TAHAR marocain, titulaire de la CIN N° QA69630 Demeurant à : 25 RUE SMARA IMZOU-

REN Al-Hoceima  
Capital : 100.000,00 DH  
Capital Social  
Mr. LABCIRI TAHAR ..... 1000 PARTS.  
Soit au total mille PARTS 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.  
Siège Social : DOUAR IAAKIEN COMMUNE LOUTA AL HOCEIMA  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 17/17/2023 sous le n°623.  
**N° 5371/PA**

- ARMAPLAST = SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL:BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 MOHAMMEDIA  
Constitution d'une SARL Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 31/05/2023, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION : - ARMAPLAST= SARL  
OBJET SOCIAL : La société a pour objet :  
- Création, développement et commercialisation des produits industriels d'origines ou se rapportant aux plastiques.  
SIEGE SOCIAL:BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA.  
CAPITAL SOCIAL:Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune. Ce capital est ainsi réparti comme suit :  
- M. Abdennacer LARAQUI... 33.334,00DHS  
- M. Abdelhadi TAKL... 33.333,00DHS  
M. Fouad AZZAM..... 33.333,00 DHS  
Total 100.000,00 DHS  
DUREE SOCIALE : 99 années.  
GERANCE : La société sera gérée par M. Abdelhadi TAKL, de nationalité marocaine, né le 14/06/1982 à MAARIF CASABLANCA

ANFA, titulaire de la CLN N° BB17292 et demeurant à HAY TARIK RUE 5 N°40 SIDI BERNOUSSI - CASA, pour une durée illimitée.  
SIGNATURE BANCAIRE : La société - ARMAPLAST - SARL sera valablement engagée pour tous les actes bancaires par la seule signature de l'un des associés suivants : M. Abdennacer LARAQUI, M. Abdelhadi TAKI ou M. Fouad AZZAM, pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'insolvent de Mohammedia le 17/07/2023 sous N° : 1343, RC N° :33437.  
**N° 5372/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N°: 21/FDT /2023  
Le 15 Août 2023 à Dix heures (10h), il sera procédé, à la salle de réunion de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation courants de réseaux et installations d'électricité au profit de la Commune d'Ouarzazate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marché de la Commune d'Ouarzazate, sis au Bd. Mohammed V Ouarzazate. Tél /Fax : 05.24.88.24.30.  
Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DHS (Quinze mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 988.674,00 dhs (Neuf cent quatre vingt huit mille six cent soixante quatorze dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-

12-349 du 08 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
• Les concurrents doivent transmettre leurs offres par voie électronique au portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

**N° 5373/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
05/2023/FDR  
Le 15 Août 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Suivi des travaux de complémentation de la voie de contournement du centre Jnane Mass à la commune Aguelmam Azegza - Province de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille dirhams (1 000,00 dhs).  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Qua-

tre vingt cinq mille deux cent dirhams TTC (85 200,00 Dhs TTC)  
• Joindre le certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau : D4 et D5.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 5374/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FIGUIG  
COMMUNE DE TALSINT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2023  
Le 24/08/2023 à 10 heure 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la

commune de Talsint, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les : Travaux de maintenances de poteaux et câblages dans divers quartiers et douars de la commune  
• Le maître d'ouvrage : la Commune de Talsint représenté par son Président.  
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés relevant du siège de la Commune de Talsint. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 10.000,00 Dhs ( dix mille dirhams)  
• Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 198.816,00 Dhs TTC (cent quatre-vingt dix huit mille huit cent seize Dirhams, 00 Cts TTC).  
• Le contenu du dossier des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles du règlement de consultation.  
• Pour la remise du dossier d'appel d'offres, les concurrents peuvent :  
- Soit l'envoyer à la commune, par courrier recommandé avec accusé de réception,  
- Soit le déposer au bureau d'ordre de la commune contre récépissé,  
- Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics.  
**N° 5375/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TALSINT  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'EL KELOA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**AAO N° 14/2023/CP**

Le 22/08/2023 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• **Achèvement travaux de construction d'une piscine à la CT tamelalet -Province d'El kelaa des Sraghna**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8 000,00 DHS (huit Mille Dhs)**.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **377 418,24 dhs (Trois cent soixante dix sept mille quatre cent dix-huit dhs vingt-quatre centimes)**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le **bureau d'ordre du conseil provincial d' El kelaa des Sraghna**
- 2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au **bureau d'ordre du conseil provincial d' El kelaa des Sraghna**.
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 5368/PA**

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأول والثالثية  
الإستراتيجية المغربية للتربية والتكوين  
لجنة إشراف على  
المحكمة الإقليمية لإقبال

**AVIS DE REPORT DES APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**DU 28/07/2023**  
**(Séance publique)**

Le directeur provincial d'azilal porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents le changement de la date de la séance d'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres du 28/07/2023, pour la date du 20/09/2023.

**N° 5368/PA**



## OUCHEN MEDIA

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP établi en date du 04/07/2023, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : OUCHEN MEDIA ;
- Objet : Journaliste travaillant pour son compte ;
- Siège social : 96 Bd Anfa étage N°1 appartement N°11 Résidence le printemps d'Anfa Casablanca ;
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme 20.000,00 DH, divisé 200 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 200 et attribués en totalité à Mme Ikram OUCHEN.
- Durée : 99 ans ;
- La gérance est confiée à Mme Ikram OUCHEN, CIN N° JE267675.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 20 juillet 2023 sous le n°00878593, RC : 591195.

Pour extrait et mention.  
La gérance

N° 5378/PA

ANOUAR PUB  
RC : 414971

Suivant l'acte de cession et le PV de la décision de l'associé unique en date du 19/06/2023, il a été décidé ce qui suit :

- M. Anouar CHORAL, titulaire de le CIN N° BH 250872, cède la totalité de ses parts sociales à M. Mostafa TISFOUTAR, titulaire de la C.I.N N° BJ153073.
- Démission de M. Anouar CHORAL de ses fonctions de gérant de la société par un acte séparé daté du 19/06/2023.
- Nomination de M. Mostafa TISFOUTAR comme gérant unique de la société et seul signataire.
- L'associé unique a décidé la refonte des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 20/07/2023 sous le N°878735.

N° 5379/PA

## INTERMIR

INDUSTRIE SARLAU  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 21/07/2023, il a été constitué une SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : ENTREPRENEUR DE LA GESTION D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE, NEGOCIANT  
Siège Social : 64 RUE ABDELLAH EL MEDIUMIER ETG APTT 2 CASABLANCA.  
Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams ;  
Mme SALIMA MZIOUAD 1000 PARTS  
Gérance : Mme SALIMA MZIOUAD est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Ca-

sablanca le 21/07/2023 sous le numéro 878902 et immatriculé sous le numéro 591365.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 5380/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'eau  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 11/2023/DGM  
Le 16/08/2023 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 11/2023/DGM, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de Deux Systèmes d'Automatisation de l'Observation Météorologique au siège de la Wilaya de l'Oriental et au Centre Provincial de la Météorologie d'El Hajeb et leur maintenance (Préfecture Oujda Angad et Province d'El Hajeb).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00dhs (Vingt Mille Dirhams)

- L'estimation de la Fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Offre de base : 1 050 000,00Dirhams TTC (Un Million Cinquante Mille Dirhams TTC).
- Offre de la maintenance : 200 400,00 Dirhams TTC (Deux Cent Mille Quatre Cent Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 1981-21 du (12 Décembre 2021) relatif à la déma-

terialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le programme suivant :

- le 03/08/2023 à 10h00 au siège de la Wilaya de l'Oriental ;
- le 04/08/2023 à 10h00 au siège du Centre provincial de Météorologie d'El Hajeb sis au quartier Al Yasmine El Hajeb Elaala.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5381/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N° : 71/2023 /B.G/PAZ  
Le 23 Août 2023 à 11 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- \* Fourniture et installation du matériel de télécommunication pour la Province d'Azilal.
- \* Fourniture et installation du matériel d'audiovisuel pour la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt-huit Mille Dirhams 00 centimes (228 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être

déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines de la Province d'Azilal au plus tard le 22 Août 2023 à 16h30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5382/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 19/2023

Le 05 Septembre 2023 à 10h 30 mm, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'achat matériel audio visuel destinée aux centres d'accueils relevant de la direction de la jeunesse lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) .

Le cautionnement provisoire est fixé à 200.000,00 (deux Cent mille dirhams) L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 9.900.672,00 TTC (neuf millions neuf cent mille six cent soixante-deux dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27et 29 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons, doivent être déposés au Magasin du Département de la Jeunesse Zone Industrielle sis Ain Attig TEMARA poste 932, au plus tard le 04 Septembre 2023 avant 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article - 4 - - du règlement de la consultation.

N° 5383/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 20/2023

Le 06 Septembre 2023 à 10h 30 mm, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'achat de mobilier de bureau destinée aux centres d'acc-

Ministre de l'Intérieur  
Région Fès Meknes  
Province Moulay Yacoub  
Commune Ain Chkef  
Paché du Chef  
Direction des services  
S.T.M

## AVIS RECTIFICATIF

Le président de Commune Ain Chkef informe le public que la date d'ouverture des plis, de l'appel d'offre ouvert des prix N°02/CAC/2023 relatif aux TRAVAUX DE MAINTENANCE DES PISTES A LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACCOUB, publié au journal LIBERATION N°:9973 en date du 19/07/2023 est modifié de 10/08/2023 à 06/09/2023 à 10H00 .

N° 5376/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENVOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MARCHES

AVIS MODIFICATIF  
De la CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N°: 03/2023/ICZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par la consultation architecturale n° : 03/2023/ICZ ayant pour objet:

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA SUBDIVISION POLYVALENTE DES IMPOTS A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Que vu les modifications introduites dans la consultation architecturale en question :

♦ La séance d'ouverture des plis prévue le : 26/07/2023 à 10H00 sera reportée au Mardi 08/08/2023 à 10H00.

N° 5377/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION**  
**DE CASABLANCA-**  
**SETTAT**  
**PREFECTURE DE**  
**CASABLANCA**  
**PREFECTURE D'ARRON-**  
**DISSEMENTS**  
**DE BEN MSICK**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.R.HB./SLM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° 09/2023**  
 Le 17/08/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben Msick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat du matériel informatique destiné au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben Msick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben Msick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille Dirhams (10 000,00 dhs).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quarante six mille quatre cent soixante quatre Dirhams TTC (346 464,00 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5390/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE CHTOUKA**  
**AIT BAHIA**  
**CERCLE ET CAIDAT**  
**AIT BAHIA**  
**COMMUNE TERRITO-**  
**RIALE DE TASSEGDEL**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° 03/2023**  
 Le Jeudi 17 Aout 2023 A 11H, il sera procédé, au siège de la commune de TASSEGDEL, province de CHTOUKA AIT BAHIA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour l'EX-

**TENSION DU RESEAU**  
**D'ELECTRIFICATION 1°**  
**CATEGORIE D'UN**  
**GROUPE DE LOGEMENT**  
**AUX DIVERS VILLAGES**  
**RELEVANT DE LA COM-**  
**MUNE TASSEGDEL**  
 Le dossier peut être retiré du service des marchés de la commune de TASSEGDEL. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00dh (VINGTMILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 452.886,48dh (QUATRE CENT CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SIX DIRHAMS QUARANTE HUIT CTS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune de TASSEGDEL.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de des plis.  
 - Soit par voie de soumission électronique via le portail de marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation d'agrément «MT-BT» délivrée par l'ONEE «branche électricité». Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5391/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUI-**  
**PPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION GENERALE**  
**DE L'HYDRAULIQUE**  
**DIRECTION DE LA RE-**  
**CHERCHE ET DE LA**  
**PLANIFICATION DE**  
**L'EAU**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 27/2023/DRPE**

Le 15 Aout 2023 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Etude d'assainissement des douars relevant de la commune territoriale Ayacha province de Larache. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau, Rue Hassan

Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille Dirhams (15 000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent quarante deux mille Dirhams toutes taxes comprises. (1 242 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 - Soit les transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 09 Joumada II 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
 - Les entreprises non installées au Maroc : doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 - Les entreprises installées au Maroc : doivent fournir en plus, une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrèments dans les domaines : D3, D17, D13 et D19.

N° 5392/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUI-**  
**PPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION GENERALE**  
**DE L'HYDRAULIQUE**  
**DIRECTION DE LA RE-**  
**CHERCHE ET DE LA**  
**PLANIFICATION DE**  
**L'EAU**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 31/2023/DRPE**

Le 15 Aout 2023 à 14 heures 30 minutes il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Etude d'assainissement des centres des communes territoriales Agalmous et Tighza province de Khenifra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau

de retrait et de dépôt relevant de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent quatre-vingt mille Dirhams toutes taxes comprises. (804 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-

12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 - Soit les transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dis-

positions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 09 Joumada II 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
 - Les entreprises non installées au Maroc : doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 - Les entreprises installées au Maroc : doivent fournir en plus, une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrèments dans les domaines : D3, D17, D13 et D19.

N° 5393/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**COMMUNE DE SETTAT**  
**CS/SDC/DAF/SSM**

**AVIS MODIFICATIF**

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offres n°13/CS/2023 du 03/08/2023 à 11 heures relatif aux travaux d'aménagement des terrains de sport de la commune de Settat - province de Settat publié à la Libération N° 9965 du 10/07/2023 que les échantillons des prix n°7 et le prix n°17 doivent être déposés auprès du Bureau des travaux le 02/08/2023 avant 11h.

N° 5394/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT**  
**ET MOYEN ATLAS D'AZILAL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 16/2023/B.G.C/P.A.Z**

Le 17 AOUT 2023 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES CENTRES DES COMMUNES TABAROUCHT ET TILOUGUIT, RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE D'AZILAL.

**-LOT UNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq centrent mille dirhams (500 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trente-cinq millions vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dirhams et 40 centimes (35.022.998,40 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

«Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

• Les échantillons et les catalogues éprospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique du groupement des communes au plus tard le : 16 aout 2023 à 16 Heures 30 min.

Dossier technique :

• Pour les concurrents installés au Maroc :

• Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	2
J	J4	2
A	A2	2

2 : Pour les concurrents non installés au Maroc  
 Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 5389/PA



# Le gardien du PSG Donnarumma violenté et cambriolé avec sa compagne

**L**igotés par plusieurs hommes et sous la menace d'une arme, le gardien du PSG Gianluigi Donnarumma et sa compagne ont été cambriolés à leur domicile parisien dans la nuit de jeudi à vendredi, une agression qui repose la question de la sécurité des joueurs du club.

Il est environ 3h00 du matin quand une équipe de quatre personnes, selon les premiers éléments d'enquête rapportés de source policière, pénètre dans l'appartement de l'international italien, sur l'avenue Montaigne, quartier huppé du VIII<sup>e</sup> arrondissement de la capitale.

Sous la menace d'une arme, ils séquestrent le couple, le violentent, dérobent "montres, bijoux et maroquinerie de luxe" et prennent la fuite.

Le préjudice est estimé à ce stade à 500.000 euros, selon la source policière. "Il est en cours d'évaluation", nuance une source proche du dossier.

La source policière évoque "une arme blanche", mais la source proche du dossier souligne que "cela reste à déterminer".

Gianluigi Donnarumma, 24 ans, a été "blessé légèrement", a poursuivi la source proche du dossier, sans donner de détails. Sa compagne n'a pas été blessée physiquement, ajoute-t-on de même

source. Sous le choc, tous les deux ont été pris en charge à l'hôpital.

Selon le site Actu17, qui a révélé l'information, l'alerte a été donnée par le personnel d'un hôtel voisin où le couple s'est réfugié après s'être défait de ses liens.

Une enquête pour vol en bande organisée avec arme, séquestration en bande organisée et violences aggravées a été confiée à la brigade de répression du banditisme, a indiqué le parquet de Paris, sollicité par l'AFP.

Gianluigi Donnarumma est censé partir samedi pour le Japon, où le club parisien fait sa tournée d'avant-saison. Il devait aussi prendre part vendredi à un match amical de préparation contre Le Havre.

Sollicité par l'AFP, l'agent "médias" du joueur n'a pas souhaité commenter.

Ce nouveau cambriolage s'ajoute à la longue liste de ceux dont ont été victimes joueurs ou ex-joueurs du PSG à leur domicile ces dernières années, en général ciblés lorsqu'ils étaient au stade, et repose la question de la prise en charge de leur sécurité par le club parisien.

L'attaquant camerounais Eric Maxim Choupo-Moting, parti depuis au Bayern Munich, a ainsi été cambriolé deux fois en 2018, l'an-



ancien capitaine brésilien Thiago Silva également en 2018 et son compatriote Dani Alves en 2019.

2021 fut une année noire en la matière, avec quatre cambriolages: celui de l'actuel capitaine Marquinhos, en présence de son père, victime de violences, et de ses deux soeurs, ceux des Argentins Angel Di Maria et Mauro Icardi et du gardien espagnol Sergio Rico.

A l'époque, le PSG avait décidé de renforcer temporairement la sécurité des domiciles de ses joueurs, avec des agents postés devant chaque résidence 24 heures sur 24.

"Le club a une responsabilité morale, de soutien, envers le joueur, son environnement, pour qu'il puisse s'exprimer du mieux possible sur le terrain", expliquait à l'époque à l'AFP Jean-Philippe d'Hallivillée, directeur de la sécurité du PSG entre 2005 et 2017.

Plus récemment, en novembre 2022, c'est le domicile du défenseur international français Presnel Kimpembe, à Noisy-le-Roi (Yvelines), qui a été ciblé.

Deux hommes de 21 ans ont été condamnés en mars à dix et huit mois de prison ferme pour ce cam-

briolage.

La justice est également passée en janvier pour le cambriolage de la famille du capitaine brésilien du PSG Marquinhos: deux hommes ont été condamnés à sept ans de prison ferme et cinq ans de prison dont trois assortis de sursis probatoire par le tribunal correctionnel de Versailles.

Et en février, deux hommes ont été condamnés à trois et quatre ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Nanterre pour le cambriolage du domicile d'Angel Di Maria.

## Finitions à Kinshasa à J-7 des Jeux de la Francophonie

**A**une semaine du coup d'envoi des 9<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie, les ouvriers s'activent pour livrer en temps et en heure les installations qui devront accueillir pendant dix jours à Kinshasa quelque 3.000 jeunes sportifs et artistes d'une trentaine de pays.

Le bruit des travaux résonne encore dans des gymnases pendant que les athlètes des premières délégations arrivées dès le week-end dernier dans la capitale de la RD Congo s'entraînent déjà.

Sur la pelouse du grand stade des Martyrs, des répétitions sont en cours pour la cérémonie d'ouverture du 28 juillet, tandis

que des ambassadeurs de pays francophones font la tournée des sites.

"Les finitions, c'est un peu à la dernière minute", constate un visiteur, tout en se disant confiant sur la tenue des Jeux. Ce qui n'était pas gagné.

Attribués à la RDC en 2019, les Jeux de la Francophonie, qui combinent épreuves sportives et culturelles, auraient dû avoir lieu en 2021, quatre ans après ceux d'Abidjan. Mais ils ont été reportés une première fois à cause du Covid-19, puis une deuxième parce qu'en 2022, rien n'était prêt.

"Ce n'est pas facile, quand on est un pays en guerre, de dégager des moyens"

pour organiser ce genre d'événements, constate devant la presse le ministre des Affaires étrangères Christophe Lutundula, accompagné par ses collègues des Sports et de la Communication pour la visite des diplomates.

La RDC est confrontée dans sa partie Est à des dizaines de groupes armés depuis près de trois décennies et à une rébellion qui occupe depuis l'année dernière une partie du Nord-Kivu.

L'organisation elle-même coûte des dizaines de millions de dollars, mais il a aussi fallu ajouter la réhabilitation ou la construction complète d'installations sportives, dans un pays notoirement dépourvu d'infrastructures: gymnases pour le basket, le tennis de table ou le judo, pelouses pour le foot ou piste pour l'athlétisme.

Le revêtement qui ceinture le petit stade annexe des Martyrs est tout neuf. Comme tous les autres sportifs congolais, François, 21 ans, qui court sur 100 et 200 mètres, est heureuse que son pays se dote d'installations modernes. Mais, assise par terre à côté de la piste, elle a mal aux pieds. "D'habitude je cours sur terre battue. Il faut que je m'habitue", dit-elle. A environ 1 km de là, le vieux stade Tata Raphaël était à l'abandon, loin de son heure de gloire de 1974, lorsqu'il avait accueilli le légendaire match de boxe entre Mohamed Ali et George Foreman. Avec les Jeux de la Francophonie, il devient un "village sportif" aux normes internationales, selon le directeur du Comité d'organisation Isidore Kwandja.

Les travaux y sont moins avancés qu'au

stade des Martyrs, mais M. Kwandja veut croire que tout sera prêt à temps, y compris la clinique. Elle n'est pas encore équipée mais le matériel est disponible, assure le comité.

Tout début juillet, des pays ont annoncé qu'ils ne participeraient pas ou réduiraient leur participation aux Jeux pour des raisons de sécurité ou de santé, invoquées notamment par le Québec.

Ces pays "n'ont pas raison", lâche le ministre des Affaires étrangères. Les autorités congolaises ont été piquées au vif et répètent que tout est mis en oeuvre pour accueillir les Jeux en toute sécurité.

Sur les sites, d'importantes forces de sécurité sont déployées. Jeudi, les ambassadeurs ont aussi pu voir une demi-douzaine d'ambulances flambant neuves alignées au pied des hauts murs du stade des Martyrs, tandis que se mettait en route la caravane des Jeux.

Avec camion et sono, mascotte, hommes sandwichs et jeunes à rollers, elle sillonne les rues de la capitale pour convaincre les Kinois qu'une fête se prépare, malgré les difficultés et l'ambiance plombée encore un peu plus la semaine dernière par l'assassinat d'un opposant politique.

Les tout premiers sportifs arrivés du Burkina Faso, du Togo, du Bénin ou du Niger ont essuyé les plâtres. Certains se sont plaints du manque d'eau le premier jour dans leurs chambres du campus de l'Université. Mais ambassadeurs et journalistes ont pu constater jeudi que l'eau coulait désormais aux robinets.



# Sport



## Les Lionnes de l'Atlas pour baliser le chemin aux générations futures

Qualifiées au Mondial pour la première fois de l'histoire du football féminin marocain et arabe, les Lionnes de l'Atlas seront des pionnières qui balisent le chemin pour les générations futures.

Pour la sélection marocaine, il s'agit d'un Mondial pour l'histoire et d'une opportunité de découvrir le haut niveau en se mesurant à de gros calibres comme l'Allemagne, vice-championne d'Europe et l'une des équipes favorites de cette édition.

Côté performance, vu la hiérarchie actuelle, les Lionnes de l'Atlas auront à batailler dur pour se frayer un chemin parmi des poids lourds du football féminin mondial et, pourquoï pas, créer la surprise.

En effet, dans un football féminin mondial outrageusement dominé par les Etats-Unis et certains pays d'Europe, les pays africains, entrés dans l'arène plus tard, n'arrivent toujours pas à émerger du lot.

Au Maroc, le football féminin n'a commencé à se jouer au niveau international qu'à la fin des années 1990,

le premier match d'une sélection marocaine ayant été disputé le 5 juillet 1998 à Pretoria, contre l'Afrique du Sud (1-1). La vraie éclosion n'intervient, après des hauts et des bas, qu'à partir de 2020, avec l'actuelle équipe, qui a décroché la place de vice-championne d'Afrique en 2022 à domicile, avec à la clé un ticket pour le Mondial-2023.

En plus, novice dans les compétitions internationales de grande envergure, la sélection nationale aura à affronter trois écoles différentes, ce qui poserait nécessairement des défis en termes d'adaptation du style de jeu, d'autant que les trois équipes de ce groupe H sont aguerries à ces joutes et jouissent de l'avantage de l'expérience.

Le plus redoutable adversaire sera sans nul doute l'Allemagne, un pays pionnier du football féminin, vu que son premier match international a été joué en 1982 (Allemagne de l'Ouest/Suisse 5-1). Premier adversaire des Marocaines (24 juillet), l'équipe allemande a déjà disputé huit phases finales de la Coupe du monde et en a remporté deux, en 2003 et 2007, sans oublier qu'elle est octuple championne d'Europe (1989, 1991, 1995, 1997, 2001, 2005, 2009 et 2013) et médaillée d'or olympique en 2016.

Les deux autres adversaires du Maroc sont, certes, de stature moindre, mais ils sont expérimentés dans cette compétition, ayant déjà atteint les huitièmes de finale. En effet, la Corée du Sud, qui compte trois participations en phase finale, a atteint les huitièmes en 2015, tout comme la Colombie (2015 également), qui compte, elle, deux participations.



Quoi qu'il en soit, les Lionnes de l'Atlas comptent montrer toute l'étendue de leur talent lors de ce Mondial et confirmer la montée en force du football féminin au Maroc, qui a surpris les observateurs.

Pour cela, le sélectionneur français Reynald Pedros devra compter sur une ossature stable et homogène, avec des joueuses qui ont joué longtemps ensemble et se connaissent bien et une équipe qui a déjà fait ses preuves en atteignant la finale de la Coupe d'Afrique des nations et en décrochant sa qualification au Mondial.

Parmi les joueuses les plus en vue se trouvent Rosella Ayane, attaquante

de Tottenham Hotspur âgée de 27 ans, connue pour ses courses sans ballon qui permettent souvent de créer des espaces pour ses coéquipières, la capitaine Ghizlane Chebbak (AS FAR), qui a marqué à 21 reprises depuis ses débuts en sélection en 2008, la défenseuse Nesryne El Chad (LOSC Lille), qui forme un solide duo défensif avec Yasmin Mrabet (FC Levante), ou l'ailier Fatima Tagnaout (AS FAR), qui se distingue par ses qualités techniques impressionnantes et sa capacité à se frayer un chemin dans des espaces réduits sur les deux côtés.

En prévision de ces joutes,

l'équipe marocaine a disputé trois matches amicaux, dont le dernier en date a été perdu 1-0 face à la sélection jamaïcaine, dimanche dernier. Les Lionnes de l'Atlas avaient disputé deux autres matches amicaux, le premier contre l'Italie, le 01 juillet, s'est soldé par un score nul (0-0), tout comme le deuxième, disputé le 5 juillet contre la Suisse.

Au-delà des résultats, la participation à ce Mondial (20 juillet au 20 août) sera pour le football marocain, un acquis de plus qui peut être fructifié et mis à profit pour un avenir rayonnant.

Par Ali Refouh (MAP)

## Hervé Renard pour briser le plafond de verre des Bleues



Un déclin à trouver dans les têtes: le sélectionneur de l'équipe de France Hervé Renard axe son travail avec les Bleues hors du terrain sur l'aspect mental, une force qui a manqué jusque-là à une sélection toujours en quête d'un premier titre international.

"La première chose, c'est y croire, se mobiliser. Ne pas seulement se le dire, mais le faire. Et avoir

un état d'esprit exceptionnel. Je ne connais pas d'autres recettes pour gagner", racontait en mai Hervé Renard à l'AFP.

Depuis le début de sa carrière d'entraîneur, l'ancien joueur de Cannes s'est appuyé largement sur le volet psychologique pour pousser ses équipes et sélections lors de grandes compétitions.

Arrivé en mars à la tête des Bleues, il a orienté son travail, ses causeries et ses échanges hors terrain avec les joueuses sur cet aspect psy.

Car selon lui, c'est ce qui a manqué à l'équipe de France en 2019 et en 2015 pour les deux dernières Coupes du monde (éliminée en quart de finale), mais aussi l'année dernière pour l'Euro en Angleterre (éliminée en demi-finale). Leur meilleure performance au Mondial remonte à 2011, avec une quatrième place.

D'autant que la situation est différente en club: "Dans notre équipe, beaucoup ont déjà gagné dans leurs clubs respectifs. Pourquoi ne pourraient-elles pas appliquer la même recette en sélection? Elles savent comment ça fonctionne, donc c'est possible", avait commenté Hervé Renard.

Pour Selma Bacha, défenseuse de l'OL de 22 ans qui a déjà remporté quatre Ligues des champions, les Bleues sont "en train de passer un cap et ce cap là il est mental".

Le sélectionneur "nous dit qu'on a le potentiel pour, mais que c'est dans la tête que cela ne va pas",

expliquait à l'AFP début juillet Selma Bacha, avant son entorse à la cheville gauche.

Et "il nous fait prendre conscience qu'on a un gros potentiel, qu'on est les meilleures. Faut juste avoir confiance en nous", a raconté la jeune joueuse, pièce essentielle de la sélection.

"Le coach est juste venu nous rappeler qu'on était une grande équipe", a abondé la vice-capitaine Grace Geyero à l'AFP fin juin.

En plus des mots, "le sorcier blanc" a voulu amener un nouvel esprit parmi les joueuses: "Il y a le mental, qui reste propre à chacune mais on peut créer un mental de groupe à partir d'une cohésion et c'est ce qu'il essaye d'amener, on peut avoir un groupe, mais si on n'a pas cette cohésion, cet élan... Il faut se pousser les uns avec les autres", a précisé auprès de l'AFP la milieu de l'OL Amel Majri, 30 ans, qui cumule les titres avec son club contrairement en sélection.

Par exemple: "Si je ne suis pas bien mais qu'il y a un élan et que les autres me +boostent+ et que je sens une vraie cohésion, cela va me donner cet élan de mental que peut-être je n'avais pas, mais que je suis allée chercher", détaille la Lyonnaise. "Quand quelqu'un t'encourage, cela fait la différence".

Selon elle, "c'est cette touche qu'il a en plus, et qu'il n'y avait pas forcément avant", sous les ordres de la sélectionneuse Corinne Diacre, évincée après

le retrait de certaines cadres de l'effectif en mars.

Et au quotidien, les séances d'entraînement version Renard, "c'est compétition", ajoute Amel Majri, "on se met en situation, on tire souvent des penalties" pour avoir "avoir un +self-control+ en toutes circonstances".

"Le mental c'est un mélange de tout: d'expérience, de cohésion, cela se crée comme ça et c'est comme ça que tu amènes une joueuse à un autre palier à la fin de la préparation", souligne-t-elle. Et au bout d'une grande compétition?

### Programme du week-end Samedi

Groupe E: Etats-Unis - Vietnam 02h00, Eden Park (Auckland)

Groupe C: Zambie-Japon 08h00, Waikato Stadium (Hamilton, Nouvelle-Zélande)

Groupe D: Angleterre-Haïti 10h30, Brisbane Stadium (Brisbane, Australie)

Groupe E: Danemark-Chine 13h00, Perth Rectangular Stadium (Perth, Australie)

### Dimanche

Groupe G: Suède-Afrique du Sud 06h00, Wellington Regional Stadium (Wellington)

Groupe E: Pays-Bas - Portugal 08h30, Dundee Stadium (Dundee)

Groupe F: France-Jamaïque 11h00, Sydney Football Stadium (Sydney)